First Session
Thirty-seventh Parliament, 2001-02

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

National Finance

Chairman:
The Honourable LOWELL MURRAY, P.C.

Tuesday, June 11, 2002

Issue No. 42

Seventh meeting on:

The examination of the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2003
(First meeting on the National Capital Commission)

WITNESSES:
(*See back cover*)

Première session de la
trente-septième législature, 2001-2002

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

Finances nationales

Président:
L'honorable LOWELL MURRAY, c.p.

Le mardi 11 juin 2002

Fascicule n° 42

Septième réunion concernant:

L'étude du Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2003 (première réunion concernant le Commission de la Capitale nationale)

TÉMOINS:
(*Voir à l'endos*)

38757

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON NATIONAL FINANCE

The Honourable Lowell Murray, P.C. *Chairman*

The Honourable Anne C. Cools, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Banks	Furey
Bolduc	Kinsella
* Carstairs, P.C. (or Robichaud, P.C.)	* Lynch-Staunton (or Kinsella)
Comeau	Mahovlich
Doody	Stratton
Ferretti Barth	Tunney
Finnerty	

**Ex Officio Members*

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Stratton substituted for that of the Honourable Senator Comeau *(June 11, 2002)*.

The name of the Honourable Senator Comeau substituted for that of the Honourable Senator Stratton *(June 11, 2002)*.

The name of the Honourable Senator Banks substituted for that of the Honourable Senator Baker *(June 5, 2002)*.

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES FINANCES NATIONALES

Président: L'honorable Lowell Murray, c.p.

Vice-présidente: L'honorable Anne C. Cools

et

Les honorables sénateurs:

Banks	Furey
Bolduc	Kinsella
* Carstairs, c.p. (ou Robichaud, c.p.)	* Lynch-Staunton (ou Kinsella)
Comeau	Mahovlich
Doody	Stratton
Ferretti Barth	Tunney
Finnerty	

**Membres d'office*

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité:

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorable sénateur Stratton est substitué à celui de l'honorable sénateur Comeau *(le 11 juin 2002)*.

Le nom de l'honorable sénateur Comeau est substitué à celui de l'honorable sénateur Stratton *(le 11 juin 2002)*.

Le nom de l'honorable sénateur Banks est substitué à celui de l'honorable sénateur Baker *(le 5 juin 2002)*.

Published by the Senate of Canada

Available from: Communication Canada
Canadian Government Publishing, Ottawa, Ontario K1A 0S9

Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada

En vente:
Communication Canada – Édition Ottawa (Ontario) K1A 0S9

Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, June 11, 2002
(56)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met at 9:32 a.m. this day, in room 705, Victoria Building, the Chair, the Honourable Senator Murray, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Banks, Bolduc, Comeau, Cools, Doody, Ferretti Barth, Finnerty, Kinsella, Mahovlich, Murray, P.C., Stratton, Tunney (12).

In attendance: Mr. Guy Beaumier, Research Officer, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on March 6, 2002, the committee continued its examination of the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2003.

WITNESSES:

From the National Capital Commission:

Mr. Marcel Beaudry, Chairman;

Mr. Curry Wood, Vice-President, Capital Planning and Information Management Branch;

Ms Micheline Dubé, Vice-President, Corporate and Information Management Services Branch.

The committee began examination of the operations and budget of the National Capital Commission.

Mr. Beaudry made an opening statement and, with Ms Dubé, answered questions from members of the committee.

At 11:15 a.m., the committee continued its sitting *in camera*.

The committee undertook discussion of its study and draft budget on the administrative contract at the Goose Bay, Labrador Airfield.

After discussion, it was moved by the Honourable Senator Ferretti Barth — That the Committee concur in the following budget application for the purpose of its consideration of the administrative contract of the Goose Bay Labrador Airfield, and that the Chair submit the said budget to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration for approval:

Professional and Other Services for the purpose of engaging the Parliamentary Centre for research assistance	$ 9,525
All Other Expenditures	$ 475
Total	**$ 10,000**

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mardi 11 juin 2002
(56)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 32 dans salle 705 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable sénateur Murray, c.p. (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Banks, Bolduc, Comeau, Cools, Doody, Ferretti Barth, Finnerty, Kinsella, Mahovlich, Murray, c.p., Stratton et Tunney (12).

Également présent: M. Guy Baumier, attaché de recherche, Bibliothèque du Parlement.

Sont également présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le 6 mars 2002, le comité poursuit l'examen du Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2003.

TÉMOINS:

De la Commission de la Capitale nationale:

M. Marcel Beaudry, président;

M. Curry Wood, vice-président, Direction de l'aménagement de la capitale et de la gestion de l'immobilier;

Mme Micheline Dubé, vice-présidente, Direction des services généraux et de la gestion de l'information.

Le comité entreprend l'examen des opérations et du budget de la Commission de la Capitale nationale.

M. Beaudry fait une déclaration et, avec Mme Dubé, répond aux questions des membres du comité.

À 11 h 15, la séance se poursuit à huis clos.

Le comité entreprend de discuter de son étude et d'un budget préliminaire relatifs au contrat administratif à l'aérodrome de Goose Bay, au Labrador.

Après discussion, il est proposé, par l'honorable sénateur Ferretti Barth — Que le comité souscrit à la demande de budget suivante aux fins de l'examen du contrat administratif de l'aérodrome de Goose Bay, au Labrador, et que le président présente ledit budget au Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, aux fins d'approbation:

Services professionnels et autres, aux fins des demandes d'assistance de recherche au Centre parlementaire	9 525 $
Autres dépenses	475 $
Total	**10 000 $**

The question being put on the motion, it was adopted.

At 11:29 a.m., committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

La question, mise aux voix, est adoptée.

À 11 h 29, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

Le greffier du comité,

Tõnu Onu

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, June 11, 2002

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:32 a.m., to examine the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2003.

Senator Lowell Murray (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: This committee always has before it the Main Estimates for a given fiscal year. Having the Main Estimates before us provides the committee with the latitude to inquire into just about anything that comes within the authority of the federal government. In that connection, and on the initiative of the Deputy Chairman of the Committee, Senator Cools, we have invited the chairperson and officers of the National Capital Commission to appear before us today.

[*Translation*]

We are pleased to welcome Mr. Marcel Beaudry, Chairman of the National Capital Commission for the past ten years. Mr. Beaudry was appointed back in 1992.

[*English*]

He is a lawyer from Hull, Quebec, who has combined law practice with undertakings in the hotel and restaurant business, residential and commercial construction and real estate development. Mr. Beaudry has been a member of the board of directors of numerous companies, financial institutions and universities. He has chaired numerous fundraising initiatives. He is a former member of the Belanger-Campeau commission, set up by the government of Quebec in 1990. He was the Mayor of the City of Hull, and he has an honorary doctorate from the University of Ottawa. I will not embarrass him or take the time of the committee with a lengthy biography.

We are happy to have him here, together with his officers, Mr. Wood and Ms Dubé. Mr. Beaudry has an opening statement to make, after which I will turn to senators for questions and comments.

[*Translation*]

Mr. Marcel Beaudry, Chairman, National Capital Commission: I welcome this opportunity to discuss the performance and financial operations of the National Capital Commission with you today. The mission of the NCC is to make Canada's Capital Region a symbol of pride and unity for all Canadians. Our mandate has three key themes that guide the NCC's day-to-day activities and its long-term planning. These are: creating a meeting place for all Canadians; using the Capital to help Canadians learn about Canada; and safeguarding and preserving cultural heritage and natural treasures for future generations.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 11 juin 2002

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 32, dans le but d'examiner le Budget principale des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2003.

Le sénateur Lowell Murray (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président: Le comité a pour mandat d'examiner le Budget des dépenses pour un exercice donné, ce qui lui permet de poser des questions sur n'importe quel secteur d'activité qui relève de la compétence du gouvernement fédéral. Dans ce contexte, et à la demande de la vice-présidente du comité, le sénateur Cools, nous avons invité le président et des fonctionnaires de la Commission de la Capitale nationale à comparaître devant nous aujourd'hui.

[*Français*]

Nous avons le plaisir d'accueillir M. Marcel Beaudry, président de la Commission de la Capitale nationale depuis déjà dix ans — M. Beaudry fut nommé en 1992.

[*Traduction*]

M. Beaudry est un avocat de Hull, au Québec. En plus de pratiquer le droit, il est un homme d'affaires qui a mené des activités dans l'industrie hôtelière et de la restauration, le secteur de la construction d'habitations et d'immeubles commerciaux, et le secteur de l'immobilier. M. Beaudry a fait partie du conseil d'administration de nombreuses sociétés, institutions financières et universités. Il a présidé de nombreuses campagnes de financement. C'est un ancien membre de la commission Bélanger-Campeau, mise sur pied par le gouvernement du Québec en 1990. Il a été maire de Hull, et est titulaire d'un doctorat honorifique de l'Université d'Ottawa. Je ne veux pas lui causer de l'embarras ou empiéter sur le temps du comité en me lançant dans une longue biographie à son sujet.

Nous sommes heureux d'accueillir M. Landry et ses fonctionnaires, M. Wood et Mme Dubé. Nous entendrons d'abord la déclaration liminaire de M. Beaudry, après quoi nous passerons aux questions et commentaires des sénateurs.

[*Français*]

M. Marcel Beaudry, président, Commission de la Capitale nationale: Il me plaisir de discuter avec vous du rendement et des opérations financières de la Commission de la Capitale nationale. Notre mission est de faire en sorte que la région de la Capitale nationale soit une source de fierté et un symbole d'unité pour tous les Canadiens et Canadiennes. Notre mandat est composé des trois principaux volets suivants qui guident nos activités quotidiennes et notre planification à long terme: créer un lieu de rencontre pour tous les Canadiens et Canadiennes; se servir de la capitale pour aider les Canadiens et Canadiennes à apprendre à connaître le Canada; protéger et préserver le patrimoine culturel et les trésors naturels pour les prochaines générations.

[*English*]

To accomplish this mandate, every year the Treasury Board provides the commission with approximately $42 million in operating funds, $14 million for payments to municipalities in the National Capital Region in lieu of property taxes and $20 million in capital funds. Special projects, such as the redevelopment of the Lebreton Flats and the revitalization of Sparks Street, are funded separately.

The NCC also raises approximately $22 million per year on its own through rental agreements for more than 700 properties, sponsorships, merchandizing and user fees. These revenues enable the NCC to reduce its dependency, as a Crown corporation, on central funding from government appropriations.

The NCC has an acquisition and disposal fund that enables us to retain the proceeds from selling surplus property that no longer plays a capital role and for acquiring and rehabilitating assets. Through this fund, the NCC was able to acquire environmentally sensitive lands such as the Mer Bleue Bog in the Greenbelt and, most recently, lands along Sussex Drive. Proceeds were also used to rebuild Champlain Bridge and Portage Bridge.

I would like to take a few moments to explain how the NCC makes the most of its resources throughout its day-to-day operations. To fulfil our mandate, we concentrate on four business lines: programming, planning, real asset management and corporate services.

[*Translation*]

Programming includes activities that promote the National Capital Region as a place to experience and celebrate our Canadian heritage, culture and achievements.

In addition to Canada Day and Winterlude, these programs include skating on our historic Rideau Canada, Fall Rhapsody, Sunday Bike Days as well as outreach programs such as the popular Christmas Lights Across Canada.

[*English*]

A recent addition to the capital's many attractions is the Canada and the World Pavilion. The pavilion showcases the achievements of Canadians on the international stage. It is a model of successful partnership with both the private and the public sectors. It has recently received top honours from Attractions Canada as the best new attraction in Canada.

Since 1991, NCC programs have earned more than 75 awards from professional associations.

[*Traduction*]

Afin de remplir ce mandat, le Conseil du Trésor nous donne, chaque année, près de 42 millions de dollars pour les dépenses de fonctionnement général, 14 millions de dollars pour les paiements en lieu de taxes foncières aux municipalités de la région de la Capitale nationale et 20 millions de dollars pour les dépenses en capital. Les projets spéciaux tels que le réaménagement des plaines LeBreton et la revitalisation de la rue Sparks sont financés à partir de fonds séparés.

La CCN récolte près de 22 millions de dollars par année grâce à des ententes de location pour ses 700 propriétés et plus, aux commandites, au marchandisage et à la tarification. Ces revenus permettent à la CCN de réduire sa dépendance, en tant que société d'État, face au financement central provenant des crédits gouvernementaux servant à remplir son mandat.

La CCN possède un fonds d'acquisition et de cession lui permettant de conserver les recettes tirées de la vente de ses propriétés excédentaires qui ne jouent plus un rôle d'intérêt national, et d'acquérir et de restaurer ces biens. C'est au moyen de ce fonds que la CCN a pu acquérir des terrains écologiquement sensibles tels que la tourbière de la mer Bleue située dans la Ceinture de verdure et plus récemment, des terrains situés le long de la promenade Sussex. Ce fonds a également servi à financer la reconstruction du pont Champlain et du pont du Portage.

J'aimerais prendre quelques instants pour vous expliquer comment la CCN arrive à soutirer le maximum de ses ressources dans ses opérations quotidiennes. Afin de remplir notre mandat, nous nous concentrons dans quatre secteurs d'activités: la programmation, la planification, la gestion de l'immobilier et les services généraux.

[*Français*]

La programmation comprend des activités visant à promouvoir la région de la Capitale nationale comme endroit privilégié pour vivre et célébrer nos réalisations, notre culture et notre patrimoine canadien.

En plus de la fête du Canada et du Bal de neige, ces programmes comprennent le patinage sur le canal Rideau, Coloris automnal et les vélos-dimanches ainsi que les programmes de rayonnement tels que le programme populaire, les lumières de Noël au Canada.

[*Traduction*]

Le Pavillon Canada-Monde est la plus récente attraction parmi les nombreuses déjà existantes dans la capitale. Il met en valeur les réalisations de Canadiens et de Canadiennes sur la scène internationale. Il se veut un modèle de réussite de partenariat avec les secteurs privé et public. Le Pavillon a récemment été couronné Meilleure nouvelle attraction au Canada en 2002 par Attractions Canada.

Depuis 1991, les programmes de la CCN ont reçu plus de 75 prix d'associations professionnelles.

[*Translation*]

Our second major activity, Planning the Capital, involves creating and maintaining the vision for the Capital, planning for the use of federal lands in the National Capital Region, and designing and guiding their physical development. Planning the Capital focuses on federal interests specific to the symbolic, cultural and administrative functions of a capital - functions that make a capital city and its surrounding region unique.

For more than 100 years, the NCC and its predecessors have played a lead role in planning and building the Capital. The Gréber Plan and subsequent plans have helped transform the region into a vibrant, green Capital that is a source of pride for all Canadians. This planning work continues today.

[*English*]

Following completion of the plan for Canada's capital in 1999, the NCC has concentrated on preparing a plan for the core area of the capital. This plan will elaborate land use policy and proposals for federal lands in the core areas of Ottawa and Gatineau. Under the umbrella of this plan, the revitalization of Sparks Street and the redevelopment of Lebreton Flats will reach the detailed planning and development stage.

With the two new cities of Ottawa and Gatineau, the NCC is working on various planning projects. Studies of interprovincial transportation, as well as the review of new municipal official plans being developed by the cities, are examples of this collaboration.

[*Translation*]

The NCC regularly earns awards from a variety of national and provincial organizations in a range of disciplines such as architecture, urban planning and landscape design. Last year, for instance, the NCC received the prestigious Vision in Planning Award from the Canadian Institute of Planners for the implementation of the Gréber Plan.

Other plans, such as the 1996 Greenbelt Mast Plan and 2000 Core Area Concept have received national awards. In total we have received 42 awards since 1990 in the area of planning.

The NCC's real property portfolio includes the properties that are essential to the character of the National Capital Region. Lands such as the Greenbelt, Gatineau Park and Urban Parks form part of the National Interest Land Mass in accordance with their national significance and in keeping with sound environmental practices.

[*English*]

The NCC is the largest landowner in the National Capital Region. In all we own and manage 53,471 hectares of land. We are also responsible for six official residences, 170 kilometres of recreational pathways, almost 250 kilometres of walking and

[*Français*]

Notre deuxième secteur d'activité, la planification de la capitale, nécessite la création et le maintien d'une vision pour la capitale, la planification de l'utilisation des terrains fédéraux de la région, et la conception et direction de leur développement physique. La planification de la capitale se concentre sur les intérêts fédéraux se rapportant à des fonctions administratives, culturelles et symboliques d'une capitale — lesquelles font de la capitale et des environs une région unique.

Pendant plus de 100 ans, la CCN et ses prédécesseurs ont joué un rôle de premier plan dans la planification et l'édification de la capitale. Le plan Gréber, et autres plans qui ont suivi, ont contribué à faire de la région une capitale vibrante et verte, véritable source de fierté pour tous les Canadiens et Canadiennes. Ce travail de planification se poursuit encore aujourd'hui.

[*Traduction*]

Après avoir terminé le plan de la capitale du Canada en 1999, la CCN a consacré ses énergies à la préparation d'un plan de secteur. Ce plan tracera les politiques et les propositions en matière d'utilisation des terrains fédéraux dans les secteurs du coeur d'Ottawa et de Gatineau. C'est sous l'égide de ce plan que la revitalisation de la rue Sparks et le réaménagement des plaines LeBreton parviendront à l'étape détaillée de développement et de planification.

La CCN travaille, de concert avec les deux nouvelles villes d'Ottawa et de Gatineau, à divers projets de planification. Les études sur le transport interprovincial ainsi que la révision des nouveaux plans municipaux élaborés par les villes sont des exemples de cette collaboration.

[*Français*]

La CCN reçoit régulièrement des prix de plusieurs associations provinciales et nationales dans diverses disciplines, comme l'architecture, la planification urbaine et l'aménagement paysager. L'an dernier, par exemple, le plan Gréber a reçu le prix de la vision en urbanisme de l'Institut canadien des urbanistes pour l'implantation dudit plan.

Les autres plans, comme le Plan directeur de la Ceinture de verdure de 1996 et le Concept du cœur de la capitale de 2000, entre autres, ont aussi reçu des prix nationaux. Depuis 1990, la CCN a reçu 42 prix dans le domaine de la planification.

Les biens immobiliers de la CCN comprennent des propriétés qui sont essentielles au caractère de la région de la Capitale nationale. Des terrains comme la Ceinture de verdure, le parc de la Gatineau et les parcs urbains constituent une partie de la masse de terrains d'intérêt national, ayant une importance nationale et étant conformes à des pratiques environnementales reconnues.

[*Traduction*]

La CCN est le plus grand propriétaire de terrains de la région. Elle possède déjà 53 471 hectares de terrain dans la région de la Capitale nationale. La CCN est également responsable de six résidences officielles, de 170 kilomètres de sentiers récréatifs, de

skiing trails in Gatineau Park and the Greenbelt, almost 500 hectares of capital parks and nationally significant public spaces, and manage approximately 700 buildings and 40 bridges.

Since the mid-1980s, when Treasury Board directed federal departments and Crown corporations to divest themselves of surplus land, the NCC has undertaken a rationalization of its land holdings. I say "rationalization" because the commission has been criticized for divesting itself of lands. However, it has never been recognized for increasing its overall property portfolio.

It is important to note that, since 1989, the NCC has acquired 2,330 hectares, of which more than 99 per cent is for open space protection. We have divested ourselves of 1,273 hectares from our total land holdings — of which 680 hectares is for public infrastructure, 304 hectares is for open space, 173 hectares is for development by the private sector and 116 hectares is for development by the municipalities, other federal departments and embassies.

The result is a net gain to the commission and to Canadian taxpayers of 1,057 hectares of national interest lands. It is important to note that the commission and its staff in our real asset management portfolio have earned 13 awards from professional associations since 1995.

[*Translation*]

Under Corporate Services, I am proud to say that in three of the past five years, the NCC has earned the coveted Award of Excellence in Annual Reporting from the Auditor General of Canada. I consider this an impressive accomplishment and one that is well-earned considering the many challenges facing the Commission in the past few years beginning with Program Review.

The NCC and its staff rose to the federal government's challenge and since has reduced its annual operating budget by some 30 per cent. However there has been no change in our mandate or in the quality of services. We also changed the way we do business.

We applied innovative means to accomplish our mandate, such as partnerships with other governments and the private sector to deliver programs such as Canada and privatizing our realty and land maintenance operations while providing an opportunity for some employees to establish private sector firms.

This resulted in the NCC reducing its staff by over 50 per cent to just under 500 employees.

[*English*]

The NCC has also addressed a number of governance issues. In April 2000, with the advent of municipal amalgamation, the NCC retained the services of Glen Shortliffe of Sussex Circle to provide an independent assessment of the commission's working relationship with municipalities and to outline ways to enhance

près de 250 kilomètres de pistes de ski et de sentiers pour la marche dans le parc de la Gatineau et la ceinture de verdure, de près de 500 hectares de parcs et d'espaces publics d'importance nationale et de près de 700 édifices et de 40 ponts.

Depuis le milieu des années 80, période où le Conseil du Trésor a exigé que les ministères fédéraux et les sociétés d'État se départissent de terrains excédentaires, la CCN a commencé à rationaliser l'ensemble de ses propriétés. Je parle de «rationalisation» parce que la CCN a été critiquée pour s'être départie de ses propriétés, mais n'a jamais reçu le crédit pour avoir augmenté la superficie totale de ses propriétés.

Il est important de noter que depuis 1989, la CCN a acquis 2 330 hectares de terrain — dont plus de 99 p. 100 sont consacrés à des espaces ouverts protégés. Nous nous sommes départis de 1 273 hectares de terrain — dont 680 sont consacrés aux infrastructures publiques, 304 à des espaces ouverts protégés et 173 au développement par le secteur privé, 116 au développement par les municipalités, les autres ministères fédéraux et les ambassades.

Ainsi, la CCN et les contribuables canadiens réalisent un profit net de 1 057 hectares de terrain d'intérêt national. Il est important de noter que, depuis 1995, la CCN et son personnel ont reçu 13 prix en matière de gestion de l'immobilier de la part d'associations professionnelles.

[*Français*]

Je suis fier de dire que les services corporatifs ont reçu, au cours de trois des cinq dernières années, le prix fort convoité d'excellence des rapports annuels des sociétés d'État du vérificateur général du Canada. Je considère cela comme une grande réalisation et comme une récompense bien méritée si on considère les nombreux défis auxquels a fait face la Commission au cours des dernières années, en commençant par l'Examen des programmes.

La CCN et son personnel ont su relever le défi lancé par le gouvernement fédéral. Elle a réduit son budget de fonctionnement annuel de près de 30 p. 100 sans pour autant changer son mandat ou diminuer la qualité de ses services. Nous avons dû changer notre façon de faire les choses.

Nous avons dû trouver des moyens innovateurs pour accomplir notre mandat. En établissant des partenariats avec d'autres niveaux de gouvernement et du secteur privé, nous avons pu livrer des programmes comme la fête du Canada et privatiser nos opérations d'entretien des terrains et des biens immobiliers, tout en donnant la chance à certains de nos employés de mettre sur pied des firmes privées.

La CCN a ainsi réduit le nombre de ses employés de plus de 50 p. 100. Ils sont aujourd'hui un peu moins de 500.

[*Traduction*]

La CCN s'est aussi occupée de plusieurs questions de gouvernance. En avril 2000, dans le cadre des fusions municipales, la CCN a demandé à Glen Shortliffe, du Cercle Sussex, de procéder à une évaluation indépendante de l'état des relations de travail existantes entre la CCN et les municipalités, et

the public's access to, and knowledge of, the commission and its activities. The implementation of the Sussex Circle report provides a sound foundation on which to build the NCC's commitment to a renewed consultative approach for future years.

In conclusion, the commission and the country continue to face challenging times. We are optimistic about the future of the region and the nation, and we will continue to aspire to excellence in all our businesses. We will continue to do our part, on behalf of the federal government, in making our capital city symbolic of the greatness of this nation. Thank you very much for inviting me here today. I look forward to answering any questions you may have.

Senator Cools: Welcome to our Senate finance committee. It is a special treat to have you here today because we have not had a chairman of the National Capital Commission since about 1986 or 1987 when Mrs Pigott came before us. I think it is desirable and appropriate that the Chairman of the National Capital Commission be before the Senate committee.

I would like to build on the Senate committee's work, so to speak. I am sure you are very well informed that the Senate and the senators have taken the question of the NCC and its workings into its cognizance and that a number of questions have been raised in the Senate and in the Senate committee about the operations of the NCC. I hope that that you are informed; are you?

Mr. Beaudry: Yes, we are informed that you are interested in what we do.

Senator Cools: I was hoping and expecting that you would have taken the opportunity of your introductory remarks to address some of those concerns. I propose to begin with the Senate committee's report of March 19, 2002, just a few months ago. I would like to read from page 1319 of the *Senate Journals,* which contains the committee's first interim report on the Main Estimates. This report was in support of the first supply bill, what we call Appropriations Act No. 1. The report states:

> Senators expressed an interest in the operations of the National Capital Commission. Specifically, they noted that the Commission was seeking additional appropriations of $34.2 million, most of which is earmarked for real asset management and development. In this connection, Senators require further assurances that the legitimate planning concerns of local governments are given proper weight in the decisions of the Commission.

Perhaps Mr. Beaudry could address the questions raised in the Senate report of March 19 in respect of real asset management and development and the National Capital Commission's dealings with city government, city council and so on. Could you tell us what actions and what steps you have taken to address the concerns as articulated in the Senate report?

de trouver des moyens d'accroître la sensibilisation et l'accès du public à la CCN et à ses activités. La mise oeuvre du rapport du Cercle Sussex procurera une base solide sur laquelle asseoir l'engagement de la CCN visant à fournir une nouvelle approche en matière de consultation pour les prochaines années.

En conclusion, la Commission et le pays continuent à faire face à de nombreux défis. Nous sommes optimistes quant à l'avenir de la région et de la nation, et nous continuerons à viser l'excellence dans tous nos secteurs d'activités. Nous continuerons, au nom du gouvernement fédéral, à contribuer à faire de notre capitale un symbole de la grandeur de cette nation. Je vous remercie beaucoup de m'avoir invité aujourd'hui et il me fera plaisir de répondre à vos questions.

Le sénateur Cools: Je vous souhaite la bienvenue au Comité sénatorial des finances. C'est tout un honneur pour nous que de vous accueillir aujourd'hui, car la dernière fois que nous avons rencontré le président de la Commission de la Capitale nationale, c'était en 1986 ou en 1987, quand Mme Pigott a comparu devant le comité. Je pense qu'il est souhaitable et tout à fait opportun que le président de la Commission de la Capitale nationale comparaisse devant le comité du Sénat.

Cette réunion se situe dans le prolongement des travaux du comité. Vous savez, j'en suis certaine, que le Sénat et les sénateurs s'intéressent de près à la CCN. Plusieurs questions ont été soulevées au Sénat et au sein du comité au sujet des activités de la Commission. Vous êtes au courant de la situation, n'est-ce pas?

M. Beaudry: Oui, nous savons que nos activités vous intéressent.

Le sénateur Cools: Je m'attendais à ce que vous abordiez certaines de ces préoccupations dans votre déclaration liminaire. Du moins, je l'espérais. Je voudrais tout d'abord vous parler du rapport du comité daté du 19 mars 2002. J'aimerais vous lire un extrait tiré de la page 1316 des *Journaux du Sénat*, où figure le premier rapport intérimaire du comité sur le budget des dépenses. Ce rapport traite du premier projet de loi de crédits, que nous appelons Loi de crédits n° 1. Le rapport dit, et je cite:

> Les sénateurs se sont intéressés aux activités de la Commission de la Capitale nationale. Ils ont noté en particulier que celle-ci sollicitait des crédits additionnels de 34,2 millions de dollars dont la majeure partie sont destinés à la gestion et au développement des biens immobiliers. À ce sujet, les sénateurs demandent une plus grande assurance que les intérêts légitimes de planification des gouvernements locaux soient pris en considération dans les décisions de la Commission.

M. Beaudry pourrait peut-être aborder les questions soulevées dans le rapport du 19 mars du Sénat concernant la gestion et le développement des biens immobiliers, et nous parler aussi des rapports qu'entretient la Commission de la Capitale nationale avec le gouvernement municipal, le conseil municipal, et ainsi de suite. Quelles mesures avez-vous prises pour répondre aux préoccupations énoncées dans le rapport du Sénat?

Mr. Beaudry: With the municipalities, we have constant contact concerning many different issues. Following the Shortliffe report to which I referred in my opening address, we set up a tripartite committee where the two mayors sit with me, and staff of the three organizations are there to support the work that we do. We discuss transportation issues, development issues of future construction in the National Capital Region and priorities concerning both levels of government.

In the past we have worked very closely with the municipalities — particularly so with the new municipalities of Gatineau and Ottawa concerning official plans, planning of the capital, land use, the role of the NCC in cooperation with both cities should be, and how we should support one another in the different activities of our respective jurisdictions. We have been doing that in the past; we intend to do so in the future.

Of course, we do always have the same lines of thinking in all of the different activities. We at the NCC are appointed by government to develop and manage, to a certain extent, the National Capital Region where the federal government has interest.

On the Ontario side, at the local level, people have been reluctant for three years, on the Quebec side for four years. In providing their own responsibilities in how to manage their municipality, they come with a set program. They come with a set amount of initiatives and priorities that do not necessarily respond, fix or amalgamate easily with the NCC when it is planning for the region on a long-term basis.

In the past three years, we have set out the vision for the National Capital Region. A plan was devised in 1999, on which we are still working, of which six components have been set out for people to appreciate. Each of these components has been discussed with municipalities on both sides of the region.

Senator Cools: I understand most of that, Mr. Beaudry. You can assume that the majority of people on this committee are quite up to date on some of these questions. We are quite thorough readers and have a significant amount of information at our disposal.

The particular question I was asking you to address was that senators, in their report, said that they wanted assurances that the planning concerns of the city governments were given proper weight in the NCC's decision in respect of real estate management and development.

Mr. Beaudry: We receive many appropriations from government. Though I may be mistaken, I believe that, in regard to the $34, million to which you referred, was for the LeBreton Flats development, which is a special project. We did get money for official residences, also, which is not necessarily appropriation for capital expenditure on a regular basis. Last year, what we received $20 million from Treasury Board for capital expenditure. We received $42 million for operations and $14 million for grants or payments in lieu of taxes.

M. Beaudry: Nous consultons régulièrement les municipalités sur de nombreux dossiers différents. À la suite du dépôt du rapport Shortliffe que j'ai mentionné dans ma déclaration liminaire, nous avons créé un comité tripartite composé de moi-même et des deux maires, et de personnel de soutien des trois entités. Nous discutons de transport, de questions de développement liées aux projets futurs de construction dans la Capitale nationale, et des priorités des deux paliers de gouvernement.

Nous avons, dans le passé, collaboré de façon très étroite avec les municipalités, notamment les nouvelles municipalités de Gatineau et d'Ottawa, dans divers dossiers: mentionnons l'élaboration des plans officiels, la planification de la capitale, l'utilisation des terrains, le rôle joué par la CCN auprès des deux villes, la complémentarité des activités différentes que nous menons dans nos sphères de compétence respectives. C'est quelque chose que nous avons l'intention de continuer de faire à l'avenir.

Bien entendu, notre objectif est le même dans toutes les activités différentes que nous entreprenons. La CCN est chargée, par le gouvernement, de développer et de gérer, dans une certaine mesure, la région de la Capitale nationale, où le gouvernement fédéral détient des intérêts.

Il nous a fallu trois ans d'efforts du côté de l'Ontario, et quatre du côté du Québec, pour convaincre les autorités de collaborer avec nous. Comme elles sont elles-mêmes chargées de gérer leur municipalité, elles arrivent avec un programme bien établi, ou encore des projets et des priorités qui ne coïncident ou ne cadrent pas nécessairement très bien avec les objectifs de planification à long terme de la CCN.

Au cours des trois dernières années, nous avons établi un plan directeur pour la région de la Capitale nationale. Le plan élaboré en 1999, sur lequel nous travaillons toujours, prévoit six composantes. Chacune de ces composantes a fait l'objet de discussions avec les municipalités des deux côtés de la rivière.

Le sénateur Cools: Je comprends tout cela, monsieur Beaudry. La majorité des membres du comité connaissent fort bien certains de ces dossiers. Nous lisons beaucoup et nous avons énormément de renseignements sous la main.

Ce qui m'intéresse surtout de savoir, c'est que les sénateurs, dans leur rapport, ont dit qu'ils voulaient l'assurance que les intérêts de planification des gouvernements locaux, en matière de gestion et de développement des biens immobiliers, sont pris en considération dans les décisions de la Commission.

M. Beaudry: Le gouvernement nous alloue des crédits. Si je ne m'abuse, les 34 millions de dollars que vous avez mentionnés seront consacrés à l'aménagement des terrains situés sur les plaines LeBreton, qui est un projet spécial. Nous avons aussi obtenu des crédits pour les résidences officielles, sauf qu'ils ne représentent pas nécessairement des crédits pour les dépenses en capital. L'an dernier, nous avons reçu 20 millions de dollars du Conseil du Trésor pour les dépenses en capital, 42 millions pour les dépenses de fonctionnement général, et 14 millions pour les paiements en lieu de taxes foncières.

The rest of the credits given to us were for special projects, including the development of LeBreton Flats, which is to take place over the next five years, and the revitalization of Sparks Street Mall, for which we have received appropriation for the first year. We also received money for the maintenance of the official residences.

Senator Cools: I have three more questions, but I shall limit it to two, otherwise, members will not be able to get their questions in. I will put another question and perhaps we can revisit the first question later on, as the committee moves along with its proceedings.

I have observed, Mr. Beaudry, in all your public relations documents — and you seem to have a large number of them — that you refer to the National Capital Commission as a Crown corporation. I have noticed that in, for example, a particular document, "The National Capital Commission: Summary of Corporate Plan, 2001-02 to 2005-06." I have noticed the reference on your Web site, as well. If we were to look at the summary of the corporate plan, at page 6, we see the heading "Crown corporation status." It says, "Crown corporation status means that the NCC is subject to ... the Financial Administration Act..." At the bottom of the same paragraph it reads, "The NCC is governed by a national board of directors and reports to Parliament through the Minister of Canadian Heritage."

I have a few problems with the definition of the National Capital Commission as a Crown corporation governed by a board of directors. First, my understanding is that you are not boards of directors, that it is rather a collection of commissioners.

My second understanding is that the NCC is not a simple Crown corporation, that such a description is insufficient to describe it. The NCC, in point of fact, is a commission, and not only a commission, but a special constitutional entity that was developed some centuries ago as a way of organizing in law and in practice what is called a "body of commissioners" — that is, a body corporate of commissioners — so that commissioners acting as a body together can perform important public acts of an important public character.

In other words, Mr. Beaudry, is that the description of the NCC as a Crown corporation makes it sound like a huge corporate machine that is entitled to act as a private entity in respect of land speculation and land deals, when the NCC is a commission entrusted with protecting and safeguarding Her Majesty's lands.

Mr. Beaudry: We have done that largely. If you refer to my opening statement again, the NCC owns 47,078 hectares of land. We manage more than 6,000 hectares that are owned by the Province of Quebec, which is situated in Gatineau Park. Over the last 10 years, we have acquired 2,330 hectares of additional land for public purposes, out of which we have sold or divested 1,273 hectares.

Les autres crédits que nous avons reçus seront consacrés à des projets spéciaux, dont le réaménagement des plaines LeBreton, qui se fera au cours des cinq prochaines années, et la revitalisation de la rue Sparks, initiative pour laquelle nous avons reçu des fonds pour la première année. Nous avons également reçu des fonds pour assurer l'entretien des résidences officielles.

Le sénateur Cools: J'ai trois autres questions, mais je vais n'en poser que deux, autrement, mes collègues ne pourront pas intervenir dans le débat. Je vais en poser une autre, et nous pouvons peut-être revenir à la première plus tard, au fur et à mesure que nous avançons dans nos discussions.

J'ai remarqué, monsieur Beaudry, que vous assimilez la Commission de la Capitale nationale à une société d'État dans tous vos documents publics — et vous semblez en avoir beaucoup. C'est ce que j'ai remarqué, par exemple, dans un document qui s'intitule «La Commission de la Capitale nationale: Résumé du plan d'entreprise 2001-02 à 2005-06». C'est ce que j'ai noté aussi dans votre site Web. À la page 6 du résumé du plan d'entreprise, sous la rubrique «Le statut de société d'État», on indique que: «Le statut de société d'État signifie que la CCN est assujettie au régime de responsabilité exposé dans la partie 10 de la Loi sur la gestion des finances publiques.» On ajoute plus loin dans le paragraphe: «La CCN est régie par un conseil national d'administration et relève du Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien.»

Je ne suis pas tellement d'accord avec l'idée de définir la Commission de la Capitale nationale comme étant une société d'État dirigée par un conseil d'administration. D'abord, il ne s'agit pas d'un conseil d'administration, mais d'un conseil composé de commissaires.

Ensuite, la CCN n'est pas une simple société d'État. Cette description est incomplète. En fait, la CCN est non seulement une commission, mais un organisme constitutionnel spécial créé il y a quelques siècles de cela en vue d'établir, en droit et en pratique, une entité dotée de la personnalité morale, c'est-à-dire un conseil composé de commissaires qui, ensemble, prendraient des décisions importantes, dans l'intérêt du public.

Autrement dit, monsieur Beaudry, le fait d'assimiler la CCN à une société d'État laisse entendre que la Commission est d'une grande entreprise qui s'occupe, à titre d'entité privée, de spéculation foncière et d'opérations immobilières, alors que son mandat consiste à protéger et à sauvegarder les terres de la Couronne.

M. Beaudry: C'est ce que nous faisons essentiellement. Comme je l'ai indiqué dans ma déclaration liminaire, la CCN possède 47 078 hectares de terrain. Nous administrons plus de 6 000 hectares de terre appartenant à la province de Québec, dans le parc de la Gatineau. Au cours des 10 dernières années, nous avons acquis 2 330 hectares de terrain à des fins d'utilité publique, dont 1 273 ont été vendus ou cédés.

The net result of all of this is that you have more land holdings today than you had 10 years ago. If our role is to preserve what has been given to us to manage by the people and the Government of Canada, this board of directors, which has been appointed by the government, is doing its job.

We are responsible to Parliament and we are responsible to the Minister of Canadian Heritage, who answers for us in the House. We are at arm's length from the Department of Heritage. We operate as a Crown corporation, 15 members, including the chair, having been appointed through Orders in Council. We act as any other Crown corporation that has been created by the government.

Senator Cools: Mr. Beaudry, my understanding is that it is not a board of directors that you have; it is a board of commissioners. We can debate these points, because this is an area of law and I have been doing some research. My understanding is that the National Capital Commission has its origins in the ancient concept of Crown lands commissioners. We can pursue that point later on.

We are talking about Parliament. I am sure most people here understand that I see life through the eyes of being a Member of Parliament and a parliamentarian. I would like to ask you a question that is not as profound as the previous two questions, but is nonetheless important.

The National Capital Commission has in its employ a person by the name of Laurie Peters, who is described as a spokesperson for the NCC and is quoted regularly in the media. On May 23, 2002, in an interview on CBO-FM, with Senator Kinsella, Laurie Peters answered Senator Kinsella in respect of what I consider to be public policy questions.

My question to you is the following: First, what are the credentials or authority that Ms Peters possesses to publicly engage senators or elected politicians on public policy questions? Second, in the parliamentary system of responsible ministerial government, what is a "spokesperson"?

Mr. Beaudry: Laurie Peters is the Director of Communications at the NCC. I do not what Ms Peters has said concerning Senator Kinsella. I cannot comment on that. She is certainly authorized by the National Capital Commission to answer and speak on behalf of the commission on issues that concern the commission.

Senator Cools: Does that include public policy questions?

Mr. Beaudry: I do not know what Ms Peters has said in that regard. I should like to hear what comments she has made in that regard. I do not know.

Senator Cools: I could put one item on the record. However, she makes many statements of this nature on a regular basis. If you look through the news coverage, you will see that Laurie

Le résultat de tout cela, c'est que nous possédons plus de biens immobiliers aujourd'hui qu'il y a 10 ans. Si notre rôle est de préserver et de gérer ce qui nous a été donné par le peuple canadien et le gouvernement du Canada, alors le conseil d'administration, dont les membres sont nommés par le gouvernement, fait bien son travail.

Nous relevons du Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien, qui parle en notre nom à la Chambre. Nous sommes un organisme indépendant du ministère du Patrimoine. Nous fonctionnons comme une société d'État, les 15 membres du conseil, y compris le président, étant nommés par décret. Nous fonctionnons comme n'importe quelle autre société d'État créée par le gouvernement.

Le sénateur Cools: Monsieur Beaudry, ce n'est pas un conseil d'administration que vous avez, mais un conseil composé de commissaires. Nous pouvons en débattre si vous voulez, parce qu'il s'agit ici d'une question de droit sur laquelle je me suis documentée. Je crois comprendre que la Commission de la Capitale nationale a été créée à partir d'un vieux concept, soit celui des commissaires des terres de la Couronne. Nous pouvons en discuter plus tard.

Il est question ici du Parlement. Je suis certaine que la plupart des personnes ici présentes comprennent que c'est en ma qualité de membre du Parlement et de parlementaire que je pose des questions. Je voudrais vous en poser une qui s'écarte un peu des deux précédentes, mais qui est tout aussi importante.

Il y a, parmi le personnel de la Commission de la Capitale nationale, une personne du nom de Laurie Peters qui agit à titre de porte-parole de la CCN. Elle est citée régulièrement dans les médias. Le 23 mai 2002, dans une entrevue accordée à la station CBO-FM, et à laquelle participait le sénateur Kinsella, Laurie Peters a parlé, en réponse à une question du sénateur Kinsella, de la politique gouvernementale.

Ma question est la suivante: d'abord, est-ce que Mme Peters possède les compétences voulus pour discuter publiquement, avec les sénateurs ou les représentants élus, de la politique gouvernementale? Ensuite, qu'est-ce qu'on entend par «porte-parole» dans un régime de gouvernement responsable?

M. Beaudry: Laurie Peters est la directrice des communications. Comme je ne sais pas ce qu'elle a dit au sénateur Kinsella, je ne peux pas faire de commentaires là-dessus. Elle est autorisée, par la Commission de la Capitale nationale, à parler, au nom de la Commission, de dossiers qui intéressent celle-ci.

Le sénateur Cools: Est-ce que cela englobe la politique gouvernementale?

M. Beaudry: Je ne sais pas ce qu'a dit Mme Peters. J'aimerais bien entendre ses commentaires, puisque je ne sais pas ce qu'elle a dit.

Le sénateur Cools: Je peux vous donner un exemple, aux fins du compte rendu. Toutefois, elle fait beaucoup de déclarations de ce genre, régulièrement. Si vous parcourez les journaux, vous allez

Peters is frequently quoted on what I consider to be very important public policy issues.

For example, the document I am looking at is from Bowdens Media Monitoring about an interview on CBC Radio, May 23, 2002. The headline was "NCC Acting as a Realtor" and the interviewer was Ms Hallie Cotnam, who began:

> Members of the Senate of Canada say they want to stop the National Capital Commission from selling all Federal lands to developers. They say too much land has been sold over the past decade to subsidize other projects.
>
> But NCC officials say they are only doing what is necessary.

Ms Barbara Brunzell of CBC Radio spoke and quoted Senator Kinsella. Then, she said that Ms Laurie Peters, a spokesperson for the National Capital Commission, said that if the ability to sell land were taken away, there would have to be one heck of budget in its place.

Ms Peters said: "We would have a very difficult time completely and entirely fulfilling our mandate to reconstruct a heritage bridge or to maintain a beautiful Gatineau Park. It all takes funds."

It is my understanding — and I may be a little old-fashioned — that in our system of government, when it comes to responding, especially to members of Parliament, it is usually done either by ministers or certainly representatives at the highest levels. It is certainly not done by staff. My understanding is that staff can give reports about the time of day or about the conditions on the canal, for example. In respect of engaging Parliamentarians or members of city council on public policy issues, it is my understanding that staff do not do those kinds of things. I could be old-fashioned and outdated now.

Mr. Beaudry: I do not exactly know how to address this, to be honest. There is an individual responsible for speaking on behalf of the National Capital Commission to questions that concern the commission. She is responding to the reporter who is questioning her about the impact of a change of policy, whereby the NCC would not be allowed to sell lands in order to provide the necessary revenues to maintain its capital assets. Ms Peters responded that if this policy were modified and if Treasury Board provided no money, there would be a shortage of some $6 million per year in our capital budget, just to maintain the assets that we have. She was saying that it would create a huge problem for us and that something else would have to be done about it. I do not think she was questioning the statement or opinion of Senator Kinsella, but rather she was stating a matter of fact.

Treasury Board provides us with $20 million on a yearly basis. We need $25 million to $26 million to meet our capital expenditures. Treasury Board told us in 1991 that, following

constater que Laurie Peters fait souvent des commentaires au sujet de questions très importantes qui relèvent de la politique gouvernementale.

Par exemple, le document que j'ai sous la main provient de Bowdens Media Monitoring et porte sur une entrevue accordée à la radio anglaise de la SRC, le 23 mai 2002. L'émission s'intitulait: «NCC Acting as a Realtor», et l'intervieweuse s'appelait Hallie Cotnam. Elle a commencé l'émission en disant:

> Les membres du Sénat du Canada affirment vouloir empêcher la Commission de la Capitale nationale de vendre tous les terrains fédéraux à des promoteurs. Ils soutiennent que trop de terrains ont été vendus au cours de la dernière décennie pour financer d'autres projets.
>
> Toutefois, la CCN prétend qu'elle ne fait que ce qui est nécessaire.

Mme Barbara Brunzell, de la radio anglaise de la SRC, a cité le sénateur Kinsella. Ensuite, elle a déclaré que Mme Laurie Peters, porte-parole de la Commission de la Capitale nationale, avait laissé entendre que si on retirait à la Commission le mandat de vendre des terrains, il faudrait qu'on augmente son budget de façon radicale.

Mme Peters a dit, en substance, que la CCN pourrait difficilement assurer, conformément à son mandat, la reconstruction d'un pont à valeur patrimoniale ou l'entretien du Parc de la Gatineau si on faisait cela, puisque ces travaux coûtent de l'argent.

Je crois comprendre — et je suis peut-être un peu vieux jeu — que dans notre système de gouvernement, ce sont les ministres ou en tout cas les hauts fonctionnaires qui fournissent ces réponses aux parlementaires, notamment. Ce n'est certainement pas le personnel qui se charge de le faire. Celui-ci peut faire le point, par exemple, sur l'état du canal, mais pas discuter de questions relevant de la politique gouvernementale avec des parlementaires ou des conseillers municipaux. Mais, comme je l'ai indiqué, je suis peut-être vieux jeu.

M. Beaudry: Franchement, je ne sais pas vraiment comment vous répondre. Il y a une personne qui est chargée de parler, au nom de la Commission de la Capitale nationale, de sujets qui intéressent la Commission. Elle répondait à un journaliste qui lui demandait ce qui arriverait si la CCN n'était plus autorisée à vendre des terrains pour générer les recettes dont elle a besoin pour assurer l'entretien des biens immobiliers. Mme Peters a dit que si le mandat était modifié et que le Conseil du Trésor ne fournissait pas davantage de fonds, il nous manquerait 6 millions de dollars par année, dans notre budget d'immobilisations, uniquement pour assurer l'entretien des biens que nous possédons. Elle a dit que cela créerait un problème énorme pour la Commission et qu'il faudrait réagir en conséquence. Je ne pense pas qu'elle remettait en question la déclaration ou l'opinion du sénateur Kinsella. Elle ne faisait qu'énoncer un fait.

Le Conseil du Trésor nous alloue 20 millions de dollars par année. Nous avons besoin de 25 à 26 millions de dollars pour nos dépenses en capital. Le Conseil du Trésor nous a dit, en 1991, que

rationalization in the policy that was adopted by the federal government in the mid-1980s, federal corporations, departments and agencies should get rid of the surplus land that they have. We have been following this directive. In 1991-92, Treasury Board told us that to meet our needs on capital budgets, we would have to sell surplus land because they are not providing all of the funding that we need. That is where the $6 million comes from and that is the issue that Ms Peters addressed. If we do not sell land, we will not be able to meet our budget for capital obligations. Therefore, we need the $6 million and so we have been selling land. We are not the exception: Every department in the federal government has been doing this. The Canada Land Corporation has been active since 1995, especially for that purpose, with all departments that have declared surplus land. Treasury Board has asked them to turn it over to Canada Lands Corporation so that they can sell it.

Senator Cools: Thank you, Mr. Beaudry, for that clarification.

[*Translation*]

Senator Bolduc: In preparation for this meeting, I familiarized myself with Treasury Board's policy respecting the disposal of surplus land. As a Crown corporation, are you covered by this policy, or are you subject to your own regulations?

Mr. Beaudry: As a Crown corporation, we are not directly subject to Treasury Board's policy.

Senator Bolduc: That policy only applies to departments?

Mr. Beaudry: Pursuant to part two, it applies to departments and corporations.

The NCC, as a Crown corporation, is not subject to the policy as such. However, we try to follow Treasury Board directives and policy as much as we possibly can, since the Board did request in 1988 and again in 1991 that the NCC rationalize its land holdings.

Working with Treasury Board and the Minister of Public Works, we determined that a number of our land holdings should be considered of national significance. Some of our land holdings were thoroughly analysed to determine how they should be classified. If found not to be of national significance, we decided if they should be declared surplus and sold either to other levels of government or to the private sector.

Treasury Board subsequently asked us, as it did other departments, to dispose of some of our holdings.

conformément à la politique de rationalisation adoptée par le gouvernement fédéral à la moitié des années 80, les sociétés, les ministères et les organismes fédéraux devaient se départir de leurs propriétés excédentaires. Nous avons suivi cette directive. En 1991-1992, le Conseil du Trésor nous a dit que pour combler les besoins de nos budgets d'investissement, nous devrions vendre nos propriétés excédentaires parce qu'il ne nous allouait pas tout le financement dont nous avons besoin. D'où les 6 millions de dollars auxquels Mme Peters a fait allusion. Si nous ne vendons pas de terrains, notre budget d'investissement ne suffira pas pour remplir nos obligations à cet égard. C'est pourquoi nous avons besoin de ces 6 millions de dollars et avons vendu des terrains. Nous ne faisons pas exception: tous les ministères fédéraux le font. La Société immobilière du Canada a été créée en 1995, à cette fin précise, pour aider tous les ministères ayant déclaré des propriétés excédentaires. Le Conseil du Trésor leur a demandé de les confier à la Société immobilière du Canada pour qu'elle puisse les vendre.

Le sénateur Cools: Merci, monsieur Beaudry, pour cette explication.

[*Français*]

Le sénateur Bolduc: J'ai lu, en guise de préparation pour cette séance, la politique du Conseil du Trésor concernant la disposition des surplus de propriétés. Comme société d'État, êtes-vous couvert par cette politique, ou vous disposez de vos propres règles?

M. Beaudry: En tant que corporation de la Couronne, nous ne sommes pas sujet directement à la politique du Conseil du Trésor.

Le sénateur Bolduc: Elle s'applique seulement aux ministères?

M. Beaudry: Elle s'applique aux ministères et aux corporations, en vertu de la deuxième section.

En tant que corporation de la Couronne, nous ne sommes pas sujet à cette politique. Cependant, nous essayons de suivre les directives et la politique du Conseil du Trésor dans la mesure du possible, puisque le Conseil nous a demandé en 1988 et en 1991, de faire la rationalisation des terrains appartenant à la Commission de la Capitale nationale.

Conjointement avec le Conseil du Trésor et le ministre des Travaux publics, nous avons conclu qu'un certain nombre de terrains dont nous étions propriétaire devaient être déclarés comme étant d'intérêt national. Certains terrains devaient être analysés plus en profondeur dans le but de déterminer leur classification, et d'autres terrains devaient être disposés, à d'autres niveaux de gouvernement ou à l'entreprise privé, s'ils n'avaient plus d'intérêt pour la Commission et donc considérés comme surplus.

Le Conseil du Trésor nous a donc demandé de nous départir de ces terrains, comme ils le font pour les autres départements.

[*English*]

Senator Bolduc: In other words, even though Treasury Board does not cover you in the disposal of surplus property, your board strives to be in the spirit of, or in the same vein as, the federal government.

Mr. Beaudry: Yes, that is correct. Treasury Board is fully aware that the $20 million that we are given is not enough for us to maintain the asset. We do not necessarily sell $6 million worth of land every year. Some years, we run short; some years, we sell more and we try to take advantage of the high peak of the market and obtain the best possible zoning for the lands so that we get the highest possible price to benefit Canadians.

[*Translation*]

Senator Bolduc: Within the National Capital Region, does the NCC act in the same capacity as the Department of Public Works? Does PWGSC have the authority to act on NCC land?

Mr. Beaudry: It does. However, if PWGSC needs to dispose of some of its land holdings, its instructions are to transfer these holdings to the Canada Lands Corporation which in turn, oversees disposal arrangements for the government. The proceeds of the sale are poured back into Treasury Board's coffers.

Senator Bolduc: We have established the nature of your relationship with Treasury Board. What kind of relationship do you have with PWGSC?

Mr. Beaudry: We work closely with PWGSC. We are responsible for land use throughout the National Capital Region. We are also responsible for short- and long-term planning and for the design and appearance of buildings erected or demolished in the National Capital Region. Consequently, if PWGSC is planning to erect a building — for instance, the recently announced new Federal Court building — it must consult with the NCC on the building site.

[*English*]

Senator Bolduc: In terms of land use policy, you have the jurisdiction of the overall territory. Now, with the CLC Ltd, what is your relationship? Is there one?

Mr. Beaudry: It is a good relationship and they would like to help us sell land whenever it would be useful.

Senator Bolduc: Does the NCC sell the land itself.

Mr. Beaudry: Yes, we do but, theoretically speaking, it would not be under Treasury Board policy.

Senator Bolduc: I understand.

[*Traduction*]

Le sénateur Bolduc: En d'autres termes, même si vous n'êtes pas assujetti aux dispositions du Conseil du Trésor sur la cession de propriétés excédentaires, votre conseil s'efforce d'en respecter l'esprit ou de suivre la même veine que le gouvernement fédéral.

M. Beaudry: C'est juste. Le Conseil du Trésor est parfaitement conscient que les 20 millions de dollars qu'il nous octroie ne sont pas suffisants pour maintenir nos biens immobiliers. Nous ne vendons pas nécessairement de terrains d'une valeur de 6 millions de dollars chaque année. Il y a des années où nous manquons d'argent et d'autres, où nous vendons davantage de terrains et où nous nous efforçons de tirer parti de la force du marché en plus d'obtenir le meilleur zonage possible pour ces terrains, de manière à en retirer le meilleur prix possible dans l'intérêt des Canadiens.

[*Français*]

Le sénateur Bolduc: Est-ce qu'à l'intérieur du territoire de la Capitale nationale vous agissez à même titre que le ministère des Travaux publics? Le ministère des Travaux publics agit-il à l'intérieur du territoire de la Capitale nationale?

M. Beaudry: Le ministère des Travaux publics agit également, mais s'il doit disposer de terrains, leur instruction est de transférer ces terrains au Canada Lands Corporation qui, à son tour, en dispose pour le gouvernement. Le produit de cette vente est alors retourné au Conseil du Trésor.

Le sénateur Bolduc: Nous avons établie vos relations avec le Conseil du Trésor. Qu'en est-il de vos relations avec le ministère des Travaux publics?

M. Beaudry: Nous travaillons en étroite collaboration avec Travaux publics Canada. Nous sommes responsables pour l'utilisation du sol dans toute la région de la Capitale nationale. Nous sommes également responsables de la planification à court et à long terme et de l'esthétique des édifices construits ou démolis dans la région de la Capitale nationale. Par conséquent, si le ministère des Travaux publics planifie la construction d'un édifice — comme par exemple la construction du nouvel édifice de la Cour fédérale annoncée tout récemment — ils doivent déterminer avec la Commission de la Capitale nationale le site de cet édifice.

[*Traduction*]

Le sénateur Bolduc: Aux termes de la politique sur l'utilisation des terres, votre sphère de compétence s'étend à tout le territoire. Depuis sa création, quelle relation entretenez-vous avec la SIC? Avez-vous des rapports avec elle?

M. Beaudry: Nous avons une bonne relation avec la SIC et elle aimerait nous aider à vendre nos propriétés lorsque nous en avons besoin.

Le sénateur Bolduc: La CCN vend ses terrains elle-même.

M. Beaudry: Oui, mais en théorie, ce ne devrait pas être le cas en vertu de la politique du Conseil du Trésor.

Le sénateur Bolduc: Je comprends.

Mr. Beaudry: We could, theoretically ask CLC to sell for us.

Senator Bolduc: If CLC has management responsibilities for selling land, why do you sell it yourself instead of asking them to do it for you?

Mr. Beaudry: Treasury Board policy allows the National Capital Commission to sell, divest, develop or do as they wish with their land.

Senator Bolduc: Has the city of Ottawa itself been stripped of its power in land-use management?

Mr. Beaudry: Not the city. We are talking about lands under federal ownership, and ownership of the commission. We would not be able to sell land for Public Works or Agriculture Canada. Those would go to CLC. We have the authority to sell the land that we own. However, we go back to Treasury Board every now and then to get authority.

[*Translation*]

The Chairman: Who authorizes the sale of land? Are your actions dictated by legislation, or do you receive your orders from Treasury Board?

Mr. Beaudry: The legislation authorizes us to sell, purchase, develop or transfer lands.

The Chairman: And policy is set down by Treasury Board?

Mr. Beaudry: Exactly. Other departments must turn to the CLC when they wish to dispose of their land holdings. The NCC can go ahead and do this on its own.

[*English*]

Senator Kinsella: I must say, Chairman Beaudry, I take no offence with what your communication officer is saying. I found it rather helpful as it allowed us to zero in on an important issue that you have underscored. Namely, the fact that there seems to be a dynamic at play, that in order for the NCC to raise their budget as the commission determines, if they do not get the funds from the Treasury Board through appropriation steps with this policy of the early 1990s, they need to sell assets to pour back into their capital activities. I want to talk about that in a moment to try to get some explanation of it.

Let us turn to the estimates for 2002-03. In your presentation, you said that Treasury Board is providing about $42 million for operations. In the estimates for this year, it is $48.8 million, so that is an increase of some $7 million. Am I correct in that?

Mr. Beaudry: I will ask Ms Dubé to answer this.

Senator Kinsella: Actually, it is not $42 million but $49 million for operating expenditures. Then you said that the payments for grants and contributions, which covered things like tax, seem to remain the same. You mentioned $14 million, and I see the

M. Beaudry: Nous pourrions, en théorie, demander à la SIC de les vendre à notre place.

Le sénateur Bolduc: Si la SIC a des responsabilités de gestion de la vente de terrains, pourquoi vendez-vous les vôtres vous-même plutôt que de recourir à leurs services?

M. Beaudry: La politique du Conseil du Trésor autorise la Commission de la Capitale nationale à vendre, à céder, à aménager ses terrains ou à en faire ce qu'elle veut.

Le sénateur Bolduc: La Ville d'Ottawa a-t-elle été dépouillée de ses pouvoirs de gestion de l'utilisation des terres?

M. Beaudry: Non, pas la ville. Nous parlons des terres qui appartiennent au gouvernement fédéral ou à la Commission. Nous ne pourrions pas vendre de terrains appartenant à Travaux publics ou à Agriculture et Agroalimentaire Canada. Ceux-ci relèvent de la SIC. Nous avons le pouvoir de vendre les terrains que nous possédons. Cependant, il arrive que nous fassions appel au Conseil du Trésor.

[*Français*]

Le président: D'où vient l'autorisation de vendre un terrain? Est-ce la législation qui vous gouverne, ou est-ce mandaté par le Conseil du Trésor?

M. Beaudry: La loi nous autorise à faire la vente, acquérir, développer ou transférer un terrain.

Le président: La politique vient du Conseil du Trésor?

M. Beaudry: Exactement. Les autres ministères doivent demander au CLC de vendre les terrains. La CCN, pour sa part, se charge de vendre elle-même ses terrains.

[*Traduction*]

Le sénateur Kinsella: Je dois dire, monsieur Beaudry, que je ne m'offusque pas de ce que votre agent d'information nous dit. En fait, je trouve ses propos plutôt utiles puisqu'ils nous permettent d'aborder une question importante à laquelle vous avez fait allusion. En effet, il semble y avoir une dynamique en jeu, qui fait que la CCN, pour jouir du budget qu'elle juge nécessaire, doit vendre des biens immobiliers afin d'obtenir les fonds nécessaires pour ses dépenses en capital si elle ne reçoit pas suffisamment de fonds en affectation de crédits en raison de la politique adoptée au début des années 90. J'aimerais que vous nous en parliez dans un instant et que vous nous expliquiez davantage cet état de choses.

Prenons le budget de 2002-2003. Dans votre exposé, vous avez dit que le Conseil du Trésor vous octroyait environ 42 millions de dollars pour votre fonctionnement. Dans le budget de cette année, ce sont 48,8 millions de dollars qui vous sont octroyés, ce qui équivaut à une augmentation d'environ 7 millions de dollars. Est-ce bien cela?

M. Beaudry: Je vais demander à Mme Dubé de répondre à cette question.

Le sénateur Kinsella: En fait, ce ne sont pas 42, mais 49 millions de dollars qui vous sont octroyés pour vos dépenses de fonctionnement. Vous nous dites ensuite que les paiements de subventions et contributions, ce qui comprend notamment les

estimates are providing $13.7 million. Let us turn to Vote 75, which is for capital expenditures. You cited some $20 million for capital. However, in the estimates Vote 75 is $56 million. That is an increase of $36 million.

Mr. Beaudry: That was for the special project, LeBreton Flats.

Senator Kinsella: In the budget preparation process, when you negotiate with Treasury Board do you have to table before them your plan of selling properties and the revenue that you anticipate receiving? Does Treasury Board factor that in and therefore reduce the budget allotment, which they would have recommended, in accordance with the plan to sell assets?

Mr. Beaudry: The negotiations that we have had in the past with Treasury Board have been modified to some extent since the Shortliffe report.

We told Treasury Board that we needed some $25.5 million for capital expenditure. Out of that, for a long period, we got $18.5 million. Last year we got $20 million. However, Treasury Board has agreed to provide us with additional funding should we not be able to sell surplus land to the cover our $6 million shortfall. They would be lending us that money for a period of three years, and it would be reimbursed to them whenever the market is ready to buy these properties.

We do not want to sell surplus land under any kind of conditions. We want to make sure we are getting the highest possible price for the land we consider surplus, and get the proper zoning on it before we sell it. Otherwise, I do not think we would be managing the assets of government the way we should. Treasury Board is fully aware of that.

For a period, we had many problems in trying to reach the $6 million mark because we were more or less in a recession. Government was undergoing program review and, therefore, Treasury Board agreed they would lend this money to relieve us of the pressure to sell land under less than favourable circumstances

Senator Kinsella: Under the Treasury Board policy that applies to departments, should a department wish to sell a surplus asset, the proceeds from that sale go into the consolidated revenue. In addition, there is the process of how lands are determined to be surplus.

I know the act provides for the authority to dispose of lands. Where is the policy base? Is there a document, that has been approved by Treasury Board, generated by the NCC that lays out the steps to determine, first, what constitutes "surplus," and second, the steps in putting that surplus land on the market?

taxes, semblent demeurer les mêmes. Vous avez mentionné 14 millions de dollars, et je vois que le budget prévoit 13,7 millions de dollars. Prenons maintenant le crédit 75, qui correspond aux dépenses en capital. Vous avez dit recevoir 20 millions de dollars pour cela. Toutefois, dans le budget, le crédit 75 s'élève à 56 millions de dollars, c'est donc une augmentation de 36 millions de dollars.

M. Beaudry: C'était pour notre projet spécial sur les plaines LeBreton.

Le sénateur Kinsella: Dans la préparation du budget, lorsque vous négociez avec le Conseil du Trésor, devez-vous lui présenter votre plan de vente de propriétés et une estimation des revenus que vous comptez recevoir? Le Conseil du Trésor en tient-il compte dans son budget? Réduit-il les sommes qu'il vous octroie en fonction de votre plan de vente de biens immobiliers?

M. Beaudry: Nos négociations avec le Conseil du Trésor ont quelque peu changé depuis le rapport Shortliffe.

Nous avons dit au Conseil du Trésor que nous avions besoin de 25,5 millions de dollars pour nos dépenses en capital. Pendant longtemps, nous n'avons reçu que 18,5 millions de dollars de cette somme. L'an dernier, nous avons reçu 20 millions de dollars. Cependant, le Conseil du Trésor a accepté de nous fournir des fonds supplémentaires si nous n'arrivions pas à vendre suffisamment de terrains excédentaires pour combler notre manque à gagner de 6 millions de dollars. Il était disposé à nous prêter cette somme pour une période de trois ans, somme que nous pourrions lui rembourser dès que le marché serait prêt à acquérir ces propriétés.

Nous ne voulons pas vendre nos terrains excédentaires à n'importe quelles conditions. Nous voulons être sûrs de recevoir le meilleur prix possible pour les terrains que nous considérons excédentaires et obtenir le bon zonage avant de les vendre. Autrement, je ne pense pas que nous gérerions les biens immobiliers du gouvernement de la bonne façon. Le Conseil du Trésor est parfaitement conscient de la situation.

Pendant un certain temps, nous avons eu beaucoup de difficulté à amasser ces 6 millions de dollars, parce que nous vivions un certain ralentissement. Le gouvernement était en train de revoir ses programmes, ce pourquoi le Conseil du Trésor a accepté de nous prêter cet argent pour nous soulager de la pression de devoir vendre des terrains dans des circonstances moins que favorables.

Le sénateur Kinsella: En vertu de la politique du Conseil du Trésor applicable aux ministères, le produit de la vente d'un bien-fonds excédentaire d'un ministère est versé dans le Trésor public. De plus, il y a une marche à suivre pour déterminer quels terrains sont excédentaires.

Je sais que la loi vous autorise à vous départir de vos terrains. Sur quelle politique vous fondez-vous? La CCN a-t-elle produit un document approuvé par le Conseil du Trésor dans lequel elle décrit comment elle détermine ce qui constitue un excédent, en premier lieu, et comment ce terrain excédentaire est mis sur le marché, en deuxième lieu?

Mr. Beaudry: Surplus land is determined after a long analysis by the people at the NCC. They take into account the circumstances that have taken place, and look into whether this land is needed for the NCC's operations, programs or symbolism. We decide afterwards what land should be declared surplus.

If a roadway has been called for — Highway 16, for example — that cuts through the Greenbelt in some places, a piece of land may no longer be connected to the Greenbelt. In other instances, an area might have been converted from agricultural to commercial use and a piece of land has been separated from the larger agricultural area. Following rationalization of its operations and needs, the NCC may declare that land "surplus."

In this case, Treasury Board decided back in 1992 that the NCC could sell its surplus land and keep the proceeds to create an acquisition and disposal fund that could be used down the road to pay for infrastructure, maintenance of infrastructure, or acquisition of additional land. That fund has been used for that purpose since then. That is how we funded the construction of the Champlain Bridge at a cost of $30 million, the Portage Bridge for $9 million, acquisition of the Mer Bleue Bog, or acquisition of some land in other areas of the National Capital Region.

Senator Kinsella: Are the national capital area members of Parliament consulted during the process you go through in determining what constitutes surplus lands?

Mr. Beaudry: Yes. The members of the riding in which the land is situated are consulted and the mayor, councillors and municipal staff are made aware.

We also go through a consultation process. For instance, when we went for the Greenbelt official plan, there was a three and one-half year process of consultation with the people of the National Capital Region concerning the Greenbelt. We examined what it should be and what kind of activities should take place there.

We did the same thing for the plan for Canada's capital that was adopted in 1999. That process started in 1995 and 1996. Consultation took place in 1997 and public consultation took place in 1998. The city staff, the city politicians and representatives of the then Regional Municipality of Ottawa-Carleton, RMOC, were all informed of this process and what we were considering at that point for surplus land. We discussed what should be divested, developed or sold.

Senator Kinsella: It is your testimony then that the Member of Parliament relevant to Moffatt Farm was part of the consultation process?

Mr. Beaudry: Yes, the Member of Parliament was aware of it. The Member of Parliament made many declarations concerning that. It was Mac Harb in this case. He said that he was favourable to this development. He was consulted beforehand. Local politicians were also aware of that.

Senator Kinsella: You referred to members of the council of the City of Ottawa?

M. Beaudry: Les terrains ne sont déclarés excédentaires par le personnel de la CCN qu'après une longue analyse. Les analystes étudient les circonstances et vérifient si la CCN a besoin de ce terrain pour mener ses activités, ses programmes ou pour conserver des symboles. Nous décidons ensuite quels terrains devraient être déclarés excédentaires.

S'il faut construire une route — l'autoroute 16, par exemple — qui traverse la Ceinture de verdure à quelques endroits, une partie de ce terrain pourrait ne plus faire partie de la Ceinture de verdure. Dans d'autres cas, une zone agricole peut être convertie en zone commerciale ou certaines terres, séparées d'une vaste zone agricole. Après rationalisation de ses activités et de ses besoins, la CCN pourrait déclarer ce genre de terrain excédentaire.

Dans ce cas-ci, le Conseil du Trésor a décidé, en 1992, que la CCN pouvait vendre ses propriétés excédentaires et en conserver le produit pour créer un fonds d'acquisition et de cession, qui pourrait servir à financer l'infrastructure, son entretien et l'acquisition de nouveaux terrains. Ce fonds a d'ailleurs été utilisé à ces fins depuis. C'est ainsi que nous avons financé la construction du pont Champlain au coût de 30 millions de dollars, celle du pont du Portage au coût de 9 millions de dollars et que nous avons acquis la tourbière de la mer Bleue et quelques autres terrains de la région de la Capitale nationale.

Le sénateur Kinsella: Les députés de la région de la Capitale nationale sont-ils consultés dans le processus visant à déterminer les terrains excédentaires?

M. Beaudry: Oui. Le député de la circonscription où se trouve le terrain visé est consulté, ainsi que le maire, les conseillers et le personnel municipal.

Nous menons également des consultations. Par exemple, avant d'adopter le plan officiel de la Ceinture de verdure, nous avons mené des consultations pendant trois ans et demi auprès des gens de la région de la Capitale nationale au sujet du projet. Nous nous sommes demandés à quoi la Ceinture devrait correspondre et quel genre d'activités devrait y être mené.

Nous avons fait de même en vue du Plan de la capitale du Canada, qui a finalement été adopté en 1999. Nous avons entrepris nos démarches en 1995 et 1996. Les consultations ont eu lieu en 1997 et les consultations publiques, en 1998. Le personnel et les politiciens de la ville, de même que les représentants de la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton d'alors, soit la MROC, ont tous été informés de leur tenue et de ce que nous considérions à l'époque comme des propriétés excédentaires. Nous avons discuté de celles que nous devrions céder, aménager ou vendre.

Le sénateur Kinsella: Vous témoignez donc que le député de la circonscription où se trouve la ferme Moffatt a participé aux consultations?

M. Beaudry: Oui, le député en a été informé. Il a d'ailleurs fait diverses déclarations à ce sujet. C'était Mac Harb. Il s'était alors exprimé en faveur de ce projet et avait été consulté au préalable. Les politiciens locaux étaient aussi au courant.

Le sénateur Kinsella: Vous parlez des membres du conseil de la Ville d'Ottawa?

Mr. Beaudry: Members of the council of the City of Ottawa were aware of it. The city amalgamated in 2000. The members of RMOC and the mayor were also aware of it.

Senator Kinsella: When the National Capital Commission determined that the Moffatt Farm was surplus, a decision was then taken as to how to dispose of it. Would you describe that process?

It is my understanding that there is an interest by DCR Phoenix Development Ltd. in the property. Would you describe the process that was involved in identifying DCR Phoenix Development Ltd. as a potential developer for that property?

Mr. Beaudry: The document was very specific for the official plan for Canada's capital in 1999. I will read from the plan:

> Lands considered Capital parks in the 1988 Federal Land Use Plan, but are no longer considered to fulfill this role as a result of the 1995-99 review, include the following:
>
> > Prince of Wales site is not considered to be of Capital significance, except for the shore lands.
> >
> > Shirley's Bay was redesignated as a Natural Heritage Area.
> >
> > Gatineau Park south of Gamelin Boulevard has been redesignated to Natural Heritage Area.
>
> The Prince of Wales site is the Moffatt Farm. In the 1988 plan, these areas were considered capital park areas. In the Moffatt Farm case, the National Capital Commission already owned the Vincent Massey Park in that area. We owned Hog's Back Park in that area, which we manage and control. Over and above that, we own and control the Mooney's Bay Park, but it is under lease to the City of Ottawa. That deal was struck in 1995 on a 49-year lease.

There were already three parks in that area. We have also begun developing LeBreton Flats. You may have noticed that work has started on the cleanup of the site. There will be a large park for the use of Canadians for festivals and different kinds of activities on LeBreton Flats. Eleven acres will be set aside there for that purpose.

After a program review, we concluded that the Moffatt Farm area was not useful to the NCC. There has never been any programming in that area. It was never a park in the same sense as Major's Hill, Vincent Massey or Hog's Back parks. It is an open field. We decided to concentrate our efforts in the core areas of which LeBreton Flats is one.

For the Moffatt Farm, a proposal was made to us for an exchange of the Montford Woods property. We are considering this because this area is right next to the Aviation Parkway, which belongs to the NCC. It is right next to the Rockcliffe Base, which is now owned by the National Defence but may be turned over to the Canada Lands Corporation. There has been discussion on

M. Beaudry: Les membres du conseil de la Ville d'Ottawa étaient au courant. La ville s'est fusionnée en 2000. Les membres des MROC et le maire ont également été informés.

Le sénateur Kinsella: Lorsque la Commission de la Capitale nationale a déterminé que les terrains de la ferme Moffatt étaient excédentaires, on a décidé de la façon dont on allait s'en départir. Pouvez-vous décrire comment cela s'est passé?

À ce que j'ai compris, DCR Phoenix Development Limited s'est montrée intéressée à acquérir la propriété. Pouvez-vous décrire comment vous en êtes arrivé à considérer DCR Phoenix Development Limited comme exploitant potentiel de cette propriété?

M. Beaudry: Le document était très précis quant au plan officiel de la capitale du Canada en 1999.

> Les terrains suivants étaient considérés comme des parcs de la capitale dans le plan d'utilisation des terres fédérales de 1998, mais ne jouent plus ce rôle après l'examen de 1995-1999:
>
> > Le site du Prince de Galles n'est plus jugé important pour le rayonnement de la capitale, sauf les terres riveraines.
> >
> > Shirley's Bay est désormais désignée site du patrimoine naturel.
> >
> > La partie du parc de la Gatineau située au sud du boulevard Gamelin est désormais désignée site du patrimoine naturel.

En fait, le terrain du Prince de Galles correspond à la ferme Moffatt. Selon le plan de 1988, ces lieux étaient considérés comme des parcs de la capitale. Dans le cas de la ferme Moffatt, la Commission de la Capitale nationale possédait déjà le parc Vincent Massey dans le coin, ainsi que le parc Hog's Back, dont elle assure la gestion. Plus que tout, nous possédons et gérons le parc de Mooney's Bay, qui est une concession de la Ville d'Ottawa. Un bail de 49 ans nous lie à la ville depuis 1995.

Il y avait donc déjà trois parcs dans les environs. Nous avons également entrepris d'aménager les plaines LeBreton. Vous avez peut-être remarqué que les travaux de nettoyage ont déjà commencé. Ce sera un grand parc que les Canadiens pourront utiliser pour la tenue de festivals et de diverses autres activités. Onze acres seront réservées à cette fin.

Après examen, nous avons conclu que le terrain de la ferme Moffatt n'était pas utile à la CCN. Nous n'y avons jamais mené de programme. Il n'a jamais été un parc au même titre que les parcs Major, Vincent Massey et Hog's Back. C'est un champ libre. Nous avons décidé de concentrer nos efforts sur les endroits les plus importants, dont les plaines LeBreton.

En ce qui concerne la ferme Moffatt, on nous avait proposé de l'échanger contre la propriété du bois de Montfort. Nous envisageons la chose, parce que ce bois se situe juste à côté de la promenade de l'Aviation, qui appartient à la CCN, et de la base de Rockcliffe, qui appartient actuellement à la Défense nationale, mais qui pourrait être confiée à la Société immobilière du Canada.

that for three or four years. That may become also a development of the federal government or the private sector, if it is turned over to the CLC.

We felt that that Montfort Woods, which we did not own, was a piece of property that should be protected along the Aviation Parkway. When the proposal came to us, we said that we would exchange equivalent parks to Moffatt Farm with DCR Phoenix, subject to them doing all the renegotiations for the redevelopment. We felt that the Moffatt Farm land was worth more money than the Montfort Wood. DCR Phoenix would be responsible for the rezoning, arranging services and hiring the planners in order to make that subdivision be created and they would pay all those costs. That would balance out what we would be acquiring in comparison to what we would be turning over. That was approved by Treasury Board.

Senator Kinsella: You testified a few moments ago that the NCC attempts to work hand-in-glove with the regional governments in the area. It is my understanding that the City of Ottawa does not agree with the transferring of that property from open space into a real estate development. Am I correct that that is the decision of the City of Ottawa? Am I correct that the NCC is appealing that decision to the Ontario Municipal Board?

Mr. Beaudry: Let us say that City of Ottawa staff support the proposal. The "smart growth" policy adopted by the City of Ottawa supports that development. It does not support specifically that land, but the policy philosophy of smart growth supports the plan. Developing land on this side of the Greenbelt also is in accordance with the smart growth policy of Ottawa.

It is true that city council has opposed the development of that property. With the exception of one, the members of council voted against the development of that property. It is true also that the matter is now before the OMB and we are awaiting a decision.

Senator Kinsella: You mentioned a moment ago that the Treasury Board approved something?

Mr. Beaudry: The transaction between DCR Phoenix and the NCC.

Senator Kinsella: Do you have any idea what criteria Treasury Board used?

Mr. Beaudry: I will leave that to Treasury Board.

Senator Mahovlich: A few years ago, Prime Minister Chrétien visited Australia. He was very impressed with Canberra, the country's capital. Someone said that he looked out his window and saw a vision.

Is there anything in your plans for the future comparable to this beautiful city of Canberra?

Il en question depuis trois ou quatre ans. Ce terrain pourrait également être exploité par le gouvernement fédéral ou le secteur privé, s'il est confié à la SIC.

Nous avons pensé que le bois de Montfort, qui ne nous appartient pas, est une propriété qui devrait être protégée le long de la promenade de l'Aviation. Lorsqu'on nous en a fait la proposition, nous avons répondu que nous échangerions des parcs comme celui de la ferme Moffatt avec DCR Phoenix si la Société acceptait de négocier tous les réaménagements. Nous avions l'impression que les terrains de la ferme Moffatt valaient plus que ceux du bois de Monfort. DCR Phoenix aurait la responsabilité de s'occuper du rezonage, de l'organisation des services et de l'embauche de planificateurs afin de créer une subdivision et la Société en paierait tous les coûts. Cela viendrait contrebalancer le fait que nous acquerrions une propriété de valeur moindre à celle que nous laissons. Le tout a été approuvé par le Conseil du Trésor.

Le sénateur Kinsella: Vous avez dit il y a quelques instants que la CCN s'efforce de travailler de concert avec les gouvernements régionaux concernés. À ce que je sache, la Ville d'Ottawa n'est pas d'accord pour que cet espace libre devienne un terrain d'aménagement immobilier. Ai-je raison de dire que c'est la position de la Ville d'Ottawa? Ai-je raison aussi de dire que la CCN a interjeté appel de cette décision à la Commission des affaires municipales de l'Ontario?

M. Beaudry: Disons que le personnel de la Ville d'Ottawa appuie cette proposition. La politique de «croissance intelligente» adoptée par la Ville d'Ottawa favorise cet aménagement. Elle ne favorise pas l'aménagement de ce terrain en particulier, mais le projet respecte la philosophie de la politique. Le fait d'aménager des terrains situés de ce côté de la Ceinture de verdure correspond également à la politique de croissance intelligente de la Ville d'Ottawa.

Il est vrai que le conseil municipal s'est opposé à l'aménagement de cette propriété. À l'exception d'un, les membres du conseil ont tous voté contre l'aménagement de cette propriété. Il est également vrai que l'affaire est actuellement devant la CAMO et que nous sommes en attente d'un verdict.

Le sénateur Kinsella: Vous avez dit, il y a quelques instants, que le Conseil du Trésor avait approuvé quelque chose?

M. Beaudry: C'était la transaction entre DCR Phoenix et la CCN.

Le sénateur Kinsella: Avez-vous une idée des critères sur lesquels le Conseil du Trésor s'est fondé?

M. Beaudry: Je vais laisser le soin aux gens du Conseil du Trésor de répondre à cette question.

Le sénateur Mahovlich: Il y quelques années, le premier ministre Chrétien s'est rendu en Australie. Il a été très impressionné de Canberra, la capitale du pays. Certains ont dit qu'il avait regardé par sa fenêtre et avait eu une vision.

Y a-t-il quoi que ce soit dans vos plans d'avenir qui soit comparable à la magnifique ville de Canberra?

Mr. Beaudry: I visited Canberra about two and one-half months ago. Canberra was easier to develop than Ottawa or any other capital in the world is, except perhaps Brasilia. They also started from scratch. We have not.

Senator Mahovlich: It is more expensive.

Mr. Beaudry: It is more expensive and more problematic.

Prime Minister Mackenzie King retained Jacques Gréber in 1950 to develop a plan for the nation's capital. The Gréber Plan provided for more parks in the region and a relocation of the train station from the core area to Alta Vista. He also contemplated two grand alleys leading to Parliament Hill: One from the Museum of Nature, the other alongside Colonel By Drive starting from the train station. It was to have been a six-lane boulevard leading on an angle to the Hill.

Gréber choose the one on Colonel By Drive. He did not retain the idea of the large alley along Metcalfe Street. Of course, the boulevard along Colonel By Drive was never built because Ottawa University expanded and the National Defence headquarters and Rideau Centre were built. In addition, the National Arts Centre blocked the view.

In 1998, the NCC contemplated returning to the Gréber plan. We thought we should open the vista to Parliament Hill instead of coming up Metcalfe Street and seeing only the Peace Tower. We tabled four options: to build a square on the Sparks Street Mall and have a vista from Queen Street, or down to Albert Street or Laurier Street, or return to what Gréber contemplated as a possibility at the time, right down to the Museum of Nature. The media reported it would cost $5 billion to expropriate the property. They did not mention the three options, only the grand option, which was abandoned by the National Capital Commission a year after consultations took place.

We are now concentrating our efforts on revitalizing the Sparks Street mall. While we were considering the four options, people in the area told us more residences were needed to make the core area livelier, that we needed more activities on the mall.

The mall is 35 years old, and it has been slowly dying. The NCC is responsible for the beautification of the capital, for making Canadians proud of their capital, and we feel it is necessary to do something about the Sparks Street mall. That is where we have been directing our efforts. We are now funded for the first year to undertake studies. We are hopeful that the re-development of Sparks Street mall will begin this year.

The grand alley boulevard is not in the plan at this point. Years from now it may become an idea to be pursued.

Senator Mahovlich: I know that you must make some big decisions. I think you have to look 50 or even 100 years down the way. What happens if you refurbish Sparks Street and it still does not attract people?

M. Beaudry: J'ai visité Canberra il y a environ deux mois et demi. Canberra a été plus facile à aménager qu'Ottawa ou que n'importe quelle autre capitale du monde, sauf peut-être Brasilia. Ils sont partis de rien. Ce n'est pas notre cas.

Le sénateur Mahovlich: C'est plus dispendieux.

M. Beaudry: C'est plus dispendieux et plus problématique.

Le premier ministre Mackenzie King a retenu les services de Jacques Gréber, en 1950, pour qu'il élabore un plan de la Capitale nationale. Le plan Gréber prévoyait la création de plus de parcs dans la région et le déplacement de la gare ferroviaire de la zone centrale à la promenade Alta Vista. Il envisageait également l'aménagement de deux grandes allées menant à la Colline du Parlement: l'une en partance du Musée de la nature et l'autre le long de la promenade du Colonel By, à partir de la gare ferroviaire. Il prévoyait un boulevard à six voies qui mènerait jusqu'à un certain angle de la colline.

Gréber a choisi celle de la promenade Colonel By. Il n'a pas retenu l'idée d'une grande allée le long de la rue Metcalfe. Bien sûr, le boulevard le long de la promenade Colonel By n'a jamais été construit à cause de l'expansion de l'Université d'Ottawa et de la construction du quartier général de la Défense nationale et du Centre Rideau. En outre, le Centre national des arts bloquait la vue.

En 1998, la CCN a envisagé de revenir au plan Gréber. Nous avons pensé qu'il fallait ouvrir la perspective sur la Colline parlementaire au lieu de remonter la rue Metcalfe et de ne voir que la tour de la Paix. Nous avons proposé quatre options: construire une place sur le mail de la rue Sparks et avoir une perspective à partir de la rue Queen, aller jusqu'à la rue Albert ou à la rue Laurier, ou revenir à la possibilité envisagée par Gréber à l'époque, c'est-à-dire aller jusqu'au Musée de la nature. D'après les médias, l'expropriation des immeubles aurait coûté 5 milliards de dollars. Ils n'ont pas fait mention des trois options, seulement de la plus importante, qui a été abandonnée par la Commission de la Capitale nationale une année après la tenue des consultations.

Nous concentrons maintenant nos efforts sur la revitalisation du mail de la rue Sparks. Lors de l'examen des quatre options, les gens du secteur nous ont dit qu'il fallait plus de résidences pour animer davantage le centre-ville, plus d'activités sur le mail.

Le mail a 35 ans et meurt à petit feu. La CCN est responsable de l'embellissement de la capitale et doit favoriser le sentiment de fierté des Canadiens à l'égard de leur capitale; nous pensons donc qu'il faut faire quelque chose sur le mail de la rue Sparks. C'est là que nous avons axé nos efforts et c'est la première année que nous recevons un financement pour entreprendre des études. Nous espérons que le réaménagement du mail de la rue Sparks commencera cette année.

La grande allée n'est pas prévue pour l'instant. D'ici plusieurs années, ce concept pourra peut-être être retenu.

Le sénateur Mahovlich: Je sais que vous devez prendre quelques grandes décisions. Je pense qu'il faut prévoir la situation dans 50, voire même 100 ans. Que va-t-il se passer si vous réaménagez la rue Sparks et que les gens continuent de pas s'y intéresser?

Mr. Beaudry: We would like to demolish some of the buildings on Sparks Street, those that have no significant interest. I am speaking of the Hong Kong Bank and Montreal Trust buildings. We would like to create a large square.

We are trying to address the problems in the core area. Because of security measures following September 11, tour buses are no longer allowed on Parliament Hill. These buses now park along Wellington Street, and the tourists have to walk to Parliament Hill — quite a walk for seniors and those in poor physical condition. It is also a problem for traffic flow. There are two lanes of traffic on Wellington Street. If one lane is blocked, that leaves only one lane of traffic in each direction.

The City of Ottawa has formed a committee, which includes NCC representation, to undertake a study to determine how to resolve the problem. If we had the large square from Wellington to Queen Street, we could have underground parking for 25 to 30 buses and 650 cars.

Senator Mahovlich: How many buses come into Ottawa each day?

Mr. Beaudry: The last sample we took between the hours of 11 and 12 in the summer — peak tourist time — there were approximately 40 buses coming to the Hill.

Senator Mahovlich: It might be 200 buses a day.

Mr. Beaudry: It is more than that, I am sure. This is between May and Labour Day weekend.

Senator Mahovlich: I was in Chicago in the fifties. Skid row was a big problem at that time. Our hockey team would go down through skid row to get the stadium. I wondered how they would solve that problem. They put a four-lane highway right through the middle of it. Now it is a beautiful city. Some big decisions have to be made.

Mr. Beaudry: It is a political decision. I can tell you Washington is also looking at creating a boulevard behind the Capitol. That creates concerns because there are heritage buildings there.

One of the problems we face on Sparks Street is that there are some heritage buildings there. We must also take into account where the most advantages lie: Would they be with the development of Sparks Street Mall the way we think it should go, or would the best decision be to leave the mall in its present state to rot for years to come.

Senator Mahovlich: I have another question about Moffatt Farm. I was out visiting Moffatt Farm the other day. I went for a walk and saw a lot wild birds and animals going through the brush. I saw mallards nesting. This looks to me like a sensitive

M. Beaudry: Nous aimerions démolir quelques-uns des bâtiments de la rue Sparks, notamment ceux qui ne présentent pas beaucoup d'intérêt. Je parle de la Banque de Hong Kong et des édifices de Montreal Trust. Nous aimerions créer une grande place.

Nous essayons de régler les problèmes du centre-ville. À cause des mesures de sécurité prises dans la foulée du 11 septembre, les autocars d'excursion ne sont plus autorisés sur la Colline parlementaire. Ces autocars stationnent maintenant le long de la rue Wellington et les touristes doivent marcher jusqu'à la colline — toute une marche pour des personnes âgées et pour celles qui ne sont pas en bonne santé. Cela pose également un problème de circulation vu qu'il n'y a que deux voies sur la rue Wellington; si l'une d'elles est bloquée, il n'en reste qu'une dans chaque sens.

La Ville d'Ottawa a créé un comité, composé, entre autres, de représentants de la CCN, chargé d'entreprendre une étude pour savoir comment résoudre le problème. Si nous avions la grande place à partir de Wellington jusqu'à la rue Queen, nous pourrions avoir un stationnement souterrain pour 25 ou 30 autocars et 650 voitures.

Le sénateur Mahovlich: Combien d'autocars rentrent dans Ottawa chaque jour?

M. Beaudry: D'après les dernières données que nous avons recueillies entre 11 h et midi au cours de l'été — la période touristique de pointe — on compte près de 40 autocars à destination de la Colline.

Le sénateur Mahovlich: Il pourrait s'agir de 200 autocars par jour.

M. Beaudry: C'est plus que cela, j'en suis sûr. Les chiffres valent pour la période s'étalant entre mai et la fin de semaine de la fête du Travail.

Le sénateur Mahovlich: J'étais à Chicago dans les années 50 et les quartiers malfamés posaient un grand problème à cette époque. Notre équipe de hockey devait les traverser pour arriver au stade. Je me demandais comment ce problème allait être réglé. Ils ont construit une route à quatre voies en plein milieu. Aujourd'hui, c'est une belle ville. Il va falloir prendre quelques décisions importantes.

M. Beaudry: C'est une décision politique. Je peux vous dire que Washington examine la construction d'un boulevard derrière le Capitole, ce qui suscite des inquiétudes à cause de la présence de bâtiments historiques.

Le fait qu'il se trouve certains bâtiments historiques sur la rue Sparks pose un problème. Nous devons également penser à ce qui serait le plus avantageux: faut-il aménager le mail de la rue Sparks tel que nous le concevons ou vaudrait-il mieux laisser les choses en l'état, le mail mourant à petit feu au fil des ans.

Le sénateur Mahovlich: J'ai une autre question au sujet de la ferme Moffatt que j'ai visitée l'autre jour. En m'y promenant, j'ai vu beaucoup d'oiseaux et d'animaux sauvages dans les broussailles; j'ai vu des colverts nicher. Il me semble qu'il s'agit

area. I know that the people around there are worried about development. Has Ducks Unlimited Canada or anyone given you an opinion on this property?

Mr. Beaudry: Not that I know of. I do not know whether you have a copy of the map showing proposed development at Moffatt Farm. If not, we will distribute it to you.

You will see the shoreline of the Moffatt Farm will not be developed. Development is proposed for 18 hectares of land. Seventeen hectares of land will be protected. It is almost 46 to 37. Thirty-seven will remain wild.

Senator Mahovlich: A lot of young trees have been planted there.

Mr. Beaudry: If you walk the land, it is brush. There are very few trees on the plateau. The trees are alongside the shoreline. All of those trees will be protected, so your birds will not be affected whatsoever.

Senator Mahovlich: Birds are attracted to that type of brush.

Mr. Beaudry: The centre of the plateau is proposed for development.

Senator Mahovlich: I was at a meeting a month ago at your office. We were talking about the Canadian Sports Hall of Fame. The ministers have been changed two or three times in the last period. Is that work still in progress? How is it going?

Mr. Beaudry: I can say at this point that Public Works is working with the NCC on a submission that should possibly be ready within a month or so. There are many issues on that site. It is owned by the Museum of Photography. They need to find a home. They need to find money to pay for the reorganization of their museum and the storage that they need. My understanding is that the proposal for the hall of fame includes for a bar, a kitchen, a restaurant and escalators, and they would like to develop an underground bridge. That will cost a lot of money. I do not know exactly where the money will come from.

Senator Mahovlich: It is not a done deal, then?

Mr. Beaudry: In my opinion, it may happen, but it is not a done deal. There are many issues to be addressed by the Museum of Photography, by the NCC and by Public Works. Where will the money come from? Perhaps they will find enough money through sponsors. However, I do not know where it will come from.

Senator Banks: I want to ask questions about the $26 million fund to which you referred. You said you needed $26 million, and you got $20 million.

Mr. Beaudry: For capital expenditures.

Senator Banks: Capital expenditures include things like fixing up the mall.

d'une zone fragile et je sais que les gens qui vivent par là-bas s'inquiètent au sujet de tout développement. Est-ce que Canards Illimités Canada ou une autre association vous a donné son avis sur cette propriété?

M. Beaudry: Pas que je sache. Je ne sais pas si vous avez un exemplaire du plan indiquant le développement proposé pour la ferme Moffatt. Sinon, nous allons vous le distribuer.

Vous pouvez voir que le rivage de la ferme Moffatt ne sera pas développé. Le développement vise 18 hectares et 17 vont être protégés. C'est presque une proportion de 46 sur 37. Trente-sept vont rester à l'état sauvage.

Le sénateur Mahovlich: Beaucoup de jeunes arbres ont été plantés.

M. Beaudry: Si vous vous y promenez, vous voyez qu'il s'agit de broussailles. Il y a très peu d'arbres sur le plateau vu que les arbres se trouvent le long du rivage. Tous ces arbres seront protégés, si bien que les oiseaux que vous avez observés ne seront pas touchés de quelle que façon que ce soit.

Le sénateur Mahovlich: Les oiseaux sont attirés vers ce genre de broussailles.

M. Beaudry: Le développement est proposé pour le centre du plateau.

Le sénateur Mahovlich: Lors d'une réunion à votre bureau à laquelle j'ai assisté il y a un mois, il a été question du Temple canadien de la renommée des sports. Les ministres ont changé deux ou trois fois ces derniers temps. Les travaux sont-ils toujours en cours? Où en sommes-nous?

M. Beaudry: Je peux dire pour l'instant que Travaux publics travaille avec la CCN sur une proposition qui devrait probablement être prête d'ici un mois. Beaucoup de problèmes sont liés au site qui appartient au Musée de la photographie, lequel doit trouver un nouvel emplacement, doit trouver des fonds pour payer sa réorganisation et l'entreposage dont il a besoin. Autant que je sache, la proposition du Temple de la renommée comprend un bar, une cuisine, un restaurant et des escaliers roulants sans compter la construction d'un pont souterrain. Cela va coûter très cher. Je ne sais pas vraiment d'où vont provenir les fonds.

Le sénateur Mahovlich: L'affaire n'est donc pas conclue?

M. Beaudry: À mon avis, ce n'est pas une affaire conclue, mais elle pourrait l'être. Le Musée de la photographie, la CCN et Travaux publics doivent régler de nombreuses questions. D'où vont provenir les fonds? Peut-être trouvera-t-on suffisamment de commanditaires. Toutefois, je ne sais pas vraiment d'où vont venir les fonds.

Le sénateur Banks: J'aimerais poser des questions au sujet du fonds de 26 millions de dollars dont vous avez parlé. Vous avez dit que vous aviez besoin de 26 millions de dollars et que vous avez obtenu 20 millions de dollars.

M. Beaudry: Pour les dépenses en immobilisations.

Le sénateur Banks: Les dépenses en immobilisations comprennent des choses comme le réaménagement du mail.

Mr. Beaudry: The mall is not ours. The mall is owned by the City of Ottawa. Sparks Street Mall is owned by the City of Ottawa. We are revitalizing Sparks Street Mall. We were given $40 million three years ago by Treasury Board to acquire properties alongside Sparks Street Mall between Metcalfe and O'Connor streets. Out of that $40 million, we have already spent $28 million in acquiring properties.

Senator Banks: My question is: Does your accounting concept include fixing up your capital assets as capital expenditures?

Mr. Beaudry: Yes.

Senator Banks: So maintaining capital assets is part of capital expenditures?

Mr. Beaudry: Yes.

Senator Banks: What will happen when you eventually run out of surplus lands to sell?

Mr. Beaudry: That is a good question. Perhaps Treasury Board will change their policy at that point in time.

Senator Banks: Until then, they telling you to sell capital property?

Mr. Beaudry: Surplus land. Not all the land, surplus lands.

Senator Banks: Whatever that means.

Mr. Beaudry: The facts have demonstrated that in the past 10 years we have acquired more lands than we have sold. Out of the 1,273 hectares, we have sold 173 hectares to private developers. The rest of it was either transferred or divested for public infrastructure, for public use, or for other reasons that are in the public domain.

Senator Banks: As you pointed out, there has been a net gain of over 1,000.

Mr. Beaudry: That is right.

Senator Banks: Can that kind of extraordinarily brilliant management continue, in which you are selling land that is surplus and gaining monies from that, which I gather in your policy have to be spent on capital?

Mr. Beaudry: On capital, of course.

Senator Banks: Can you continue to maintain or aggrandize the aggregate land holdings and continue to sell surplus lands to meet the capital expenditures?

Mr. Beaudry: Let us say that at the present time with respect to liailities and capital, we are at zero, theoretically speaking. We were at 92 some 10 years ago because there was a lot of rehabilitation that was to take place. I am thinking, for instance, of the Laurier Bridge which is being redone by the City of Ottawa, the MacKenzie bridge, which we turned over to the RMOC, the Airport Parkway and some infrastructures that we own and could foresee having to rehabilitate.

M. Beaudry: Le mail ne nous appartient pas, il est la propriété de la Ville d'Ottawa et c'est nous qui le revitalisons. Le Conseil du Trésor nous a remis 40 millions de dollars il y a trois ans pour acheter les propriétés le long du mail de la rue Sparks entre les rues Metcalfe et O'Connor. Sur ces 40 millions de dollars, nous en avons déjà dépensé 28 millions pour de tels achats.

Le sénateur Banks: Ma question est la suivante: Votre postulat comptable permet-il de faire passer les immobilisations pour des dépenses en immobilisations?

M. Beaudry: Oui.

Le sénateur Banks: Par conséquent, entretenir les immobilisations fait parties des dépenses en immobilisations?

M. Beaudry: Oui.

Le sénateur Banks: Que va-t-il se produire lorsque éventuellement, vous n'aurez plus de terrains excédentaires à vendre?

M. Beaudry: C'est une bonne question. Peut-être que le Conseil du Trésor changera sa politique à ce moment-là.

Le sénateur Banks: D'ici là, le Conseil du Trésor vous dit de vendre les biens en immobilisations?

M. Beaudry: Les terrains excédentaires. Pas tous les terrains, seulement les terrains excédentaires.

Le sénateur Banks: On ne sait pas trop ce que cela veut dire.

M. Beaudry: D'après les faits, au cours des dix dernières années, nous avons acheté plus de terrains que nous n'en avons vendu. Sur les 1 273 hectares, nous en avons vendu 173 à des promoteurs. Le reste a été soit transféré soit cédé pour des infrastructures publiques, pour un usage public ou pour d'autres raisons relevant du domaine public.

Le sénateur Banks: Comme vous l'avez fait remarquer, on a réalisé un gain net de plus de 1 000.

M. Beaudry: C'est exact.

Le sénateur Banks: Est-ce que ce genre de gestion extraordinairement brillante peut se poursuivre: vous vendez des terrains qui sont excédentaires, vous en obtenez des fonds qui, si je comprends bien votre politique, doivent être dépensés pour les immobilisations?

M. Beaudry: Les immobilisations, bien sûr.

Le sénateur Banks: Pouvez-vous continuer à conserver ou à augmenter le total des biens immobiliers et continuer à vendre les terrains excédentaires pour les dépenses en immobilisations?

M. Beaudry: Disons qu'à l'heure actuelle, nous sommes, en théorie, arrivés à un équilibre en ce qui concerne le passif et le capital. Il y a 10 ans, c'était loin d'être le cas étant donné que beaucoup de réhabilitation s'imposait. Je pense, par exemple, au pont Laurier qui est refait par la Ville d'Ottawa, au pont MacKenzie, que nous avons cédé à la MROC, à la promenade de l'Aéroport et à certaines infrastructures que nous possédons et que nous avions prévu de rénover.

We were left with the Champlain Bridge and the approximate $30 million that is being spent on this is coming out of the A and D fund. That is because of the land that we have sold and the exchanges and the different deals we made along the way. The Portage Bridge is the same. There was money coming out of that fund for that purpose.

Senator Banks: I have another question that has to do with the Sparks residence. If you wish, you can wait to answer this question. I would prefer, in fact, that you correspond with the clerk of the committee. There are persons who are interested in seeing the police report having to do with the fire that destroyed the Sparks residence in Gatineau Park. Would you please undertake, or let the clerk know if you cannot undertake to authorize, to the extent it is necessary to do so, the release to the committee of the police report having to do with that fire?

Mr. Beaudry: It will be a pleasure.

Senator Bolduc: I am still pursuing my line of thought about the relationships between various organizations in the area in terms of land use planning. Suppose there is a conflict of views between the City of Ottawa and the NCC about the Sparks Street redevelopment. In such a case, the only solution is to discuss it or go to an arbitration board or what have you. I heard earlier the Ontario Municipal Board can decide on things that are local. I thought it only dealt with matters of municipal finance, but apparently they can also deal with matters of zoning and matters like that.

Mr. Beaudry: That is right.

Senator Bolduc: If there is a conflict, what happens?

Mr. Beaudry: That is where we are. The NCC finds this piece of property is surplus land, and we would like to sell it to the private sector in this case.

Senator Bolduc: I am not talking about Moffat; I am talking about Sparks. Suppose there is a conflict in your redevelopment of Sparks with the City of Ottawa.

Mr. Beaudry: We have no completed the consultation. I am quite sure there will not be any conflict. We will be agreeing to the development of the revitalization.

Senator Bolduc: Your position is that you will discuss it until you agree?

Mr. Beaudry: I hope we will find the right solution. The city has a lot of issues to deal with. I think basically the city is favourable to the revitalization of Sparks Street Mall.

Senator Bolduc: I have been in municipal affairs for a few years, as you know. We had good relationships at the time. I started also in planning at the University of Chicago. The type of street you have here in Sparks cannot be redeveloped on a commercial basis. You are too near the Parliament buildings. It will be very difficult to have the kind of commercial development that you imagine.

Nous nous sommes retrouvés avec le pont Champlain et les quelque 30 millions de dollars qui y sont affectés proviennent du fonds d'acquisition et de cession. Cela s'explique par le fait que nous avons vendu des terrains, fait des échanges et conclu diverses ententes le long du parcours. C'est la même chose pour le pont du Portage. Le fonds a été utilisé pour ce faire.

Le sénateur Banks: J'ai une autre question relative à la résidence Sparks. Si vous voulez, vous pouvez ne pas y répondre tout de suite. Je préférerais, en fait, que vous écriviez au greffier du comité. Certains sont intéressés par le rapport de police relatif à l'incendie qui a détruit la résidence Sparks dans le parc de la Gatineau. Pourriez-vous autoriser — ou informer le greffier à cet égard — dans la mesure où cela s'impose, la divulgation au comité du rapport de police relatif à cet incendie?

M. Beaudry: Avec plaisir.

Le sénateur Bolduc: J'en reviens aux rapports entre les diverses organisations en ce qui concerne l'aménagement du territoire. Imaginez qu'il y ait divergence de vues entre la Ville d'Ottawa et la CCN à propos du réaménagement de la rue Sparks. En pareil cas, la seule solution consisterait à débattre de la question où à s'adresser à une commission d'arbitrage. J'ai appris un peu plus tôt que la Commission des affaires municipales de l'Ontario peut prendre des décisions sur des questions locales. Je croyais qu'elle ne s'occupait que des questions de finances municipales, mais apparemment, elle peut aussi traiter de questions de zonage et autres du genre.

M. Beaudry: C'est exact.

Le sénateur Bolduc: En cas de divergence de vues, que se passe-t-il?

M. Beaudry: C'est la situation actuelle. D'après la CCN, ce terrain est un terrain excédentaire et nous aimerions le vendre au secteur privé.

Le sénateur Bolduc: Je ne parle pas de Moffat, mais de Sparks. Imaginez qu'il y ait divergence de vues entre vous et la Ville d'Ottawa en ce qui concerne le réaménagement de la rue Sparks.

M. Beaudry: Nous n'avons pas terminé les consultations, mais je suis pratiquement sûr qu'il n'y aura pas divergence de vues. Nous allons être d'accord au sujet de la revitalisation.

Le sénateur Bolduc: D'après vous, vous allez en discuter jusqu'à ce que vous parveniez à un accord?

M. Beaudry: J'espère que nous trouverons la bonne solution. La ville a beaucoup de problèmes à régler et je crois qu'essentiellement, elle est en faveur de la revitalisation du mail de la rue Sparks.

Le sénateur Bolduc: Je me suis occupé d'affaires municipales pendant quelques années, comme vous le savez. Nous entretenions de bonnes relations à l'époque. J'ai également commencé mes études en aménagement à l'Université de Chicago. Le genre de rue que vous avez ici, soit la rue Sparks, ne peut pas être réaménagé de manière commerciale. Vous êtes trop près des édifices du Parlement. Il sera très difficile d'avoir le genre de développement commercial que vous imaginez.

Mr. Beaudry: Phase one of Sparks Street has been approved by the city. I refer to the vacant land where there is surface parking at the corner of Queen Street and O'Connor. That piece of property right, up to Sparks Street has been approved by the city for a development of some 240,000 square feet of office space, 34 residential units and retail at the ground level at Sparks and Queen. That has been approved as phase one of the Sparks Street redevelopment mall.

We think that will play a big role in making things happen. We hope to bring more residents to the Sparks Street Mall. We are talking with Public Works about converting a building and putting residences on the site right next to the square.

Senator Bolduc: You have the constraints of the Bank of Canada.

Mr. Beaudry: The Bank of Canada is in the other block.

Senator Bolduc: What about Wellington?

Mr. Beaudry: It is not there.

Senator Kinsella: I want to be perfectly clear: Are you telling us that the City of Ottawa is for or against the re-zoning of Moffatt Farm?

Mr. Beaudry: They voted against it.

Senator Kinsella: That is what you are appealing. The elected members of city council took the position that they do not want to rezone Moffatt Farm according to the plan that was put forward. Is there room for a compromise? Can the NCC come up with a compromise position and work it out with the city?

Mr. Beaudry: We have offered to turn over the land to the City of Ottawa at market price, based on the zoning we think we can obtain from the OMB, which is residential zoning. The City of Ottawa has adopted a resolution offering the NCC $400,000 for 84 acres of land. We struck a deal with the same City of Ottawa nearly two years ago to acquire 2.5 acres of land in the waterway corridor. One is on Sussex Drive alongside the Ottawa River and the other is along the Rideau River. For 2.5 acres of land, we are paying $650,000 to the city. This is a piece of property that is zoned waterway, the same way as the properly at Moffatt.

Senator Kinsella: Let me conclude on a different element of the Estimates. It is the operating expenditures of the $48.8 million. How much of that is for salaries?

Ms Micheline Dubé, Vice-President, Corporate and Information Management Services Branch, National Capital Commission: I would say roughly 60 per cent is for salaries.

Senator Kinsella: Are there 15 commissioners, including the chair?

Mr. Beaudry: That is right.

M. Beaudry: La phase I de la rue Sparks a été approuvée par la ville. Je veux parler du terrain vacant occupé par un stationnement au coin des rues Queen et O'Connor. La ville a approuvé le développement de quelque 240 000 pieds carrés de locaux à bureaux, de 34 unités résidentielles et commerces de détail au rez-de-chaussée sur les rues Sparks et Queen, sur ce terrain. Il s'agit de la phase I du réaménagement du mail de la rue Sparks qui a été approuvée.

Nous croyons que cela va jouer un rôle de catalyseur et nous espérons amener plus de résidents au mail de la rue Sparks. Nous parlons avec Travaux publics de l'éventualité de convertir un bâtiment et d'y installer des résidences tout à côté de la place.

Le sénateur Bolduc: Vous êtes limités par la Banque du Canada.

M. Beaudry: La Banque du Canada se trouve dans l'autre pâté de maisons.

Le sénateur Bolduc: Qu'en est-il de Wellington?

M. Beaudry: Ce n'est pas là que Wellington se trouve.

Le sénateur Kinsella: J'aimerais que les choses soient parfaitement claires: Êtes-vous en train de nous dire que la Ville d'Ottawa est pour ou contre le rezonage de la ferme Moffatt?

M. Beaudry: Elle a voté contre.

Le sénateur Kinsella: C'est l'objet de votre appel. Les membres élus du conseil municipal ont décidé ne pas établir de zonage pour la ferme Moffatt selon le plan proposé. Un compromis est-il possible? La CCN peut-elle faire un compromis et s'entendre avec la ville?

M. Beaudry: Nous avons proposé de céder le terrain à la Ville d'Ottawa au prix du marché, en fonction du zonage que nous pensons pouvoir obtenir de la Commission des affaires municipales de l'Ontario, soit un zonage résidentiel. La Ville d'Ottawa a adopté une résolution offrant à la CCN 400 000 $ pour 84 acres de terrain. Nous avons conclu une entente avec la même Ville d'Ottawa il y a près de deux ans pour acheter 2,5 acres de terrain dans le couloir de la voie navigable. Une partie se trouve sur la promenade Sussex, le long de la rivière des Outaouais, et l'autre le long de la rivière Rideau. Nous payons 650 000 $ à la ville pour 2,5 acres de terre. C'est un terrain qui fait partie du zonage des voies navigables, tout comme la propriété de Moffatt.

Le sénateur Kinsella: Permettez-moi de conclure en parlant d'un poste différent du budget. Je veux parler des dépenses de fonctionnement de 48,8 millions de dollars. Quel pourcentage de cette somme représente les salaires?

Mme Micheline Dubé, vice-présidente, Direction des services généraux et de la gestion de l'information, Commission de la Capitale nationale: Je dirais que près de 60 p. 100 de cette somme représentent les salaires.

Le sénateur Kinsella: Y a-t-il 15 commissaires, y compris le président?

M. Beaudry: C'est exact.

Senator Kinsella: What is the compensation for each member and who fixes it?

Mr. Beaudry: We recently readjusted the compensation for members. First, they are not paid for their regular meeting as members of the board. They are paid for additional work, if they sit on committees or they hold office. For example, the vice-chair of the NCC has compensation, I believe, of $8,000 a year for this. I am giving estimates of these salaries. I could provide you the right numbers if you wish.

Senator Kinsella: That is determined by the commission and not by the Treasury Board; is that right?

Mr. Beaudry: The Treasury Board approves it.

Senator Kinsella: What is the compensation package for the chair of the commission?

Mr. Beaudry: I think it is around $196,000.

Senator Kinsella: Is that a DM2?

Mr. Beaudry: DM2 or DM3.

Senator Kinsella: Is there a hospitality budget made available out of operating?

Mr. Beaudry: Not as such. There are some expenses. I can tell you that every year the media makes it their duty to check on all the expenses of the chair of the National Capital Commission. They come in and verify everything.

Senator Kinsella: Treasury Board must approve the estimates submission for NCC. Do they deal in a microeconomic manner with the compensation packages or is that done by the commission?

Mr. Beaudry: No, there is a report. The committee makes recommendations to the Treasury Board minister and the minister recommends it. Compensation is given, whether it is approved or not.

Senator Cools: Mr. Beaudry, you referred to an agreement between NCC and DCR Phoenix. Could you give us copies of that purchase of sale agreement, as well as all the other agreements around the proceedings before city hall? Could you make copies of those agreements available to this committee?

Mr. Beaudry: I do not exactly know what you mean by the second part of your question. We do not have any agreement with city hall concerning that property.

Senator Cools: Maybe I misunderstand. Perhaps there is but one agreement. I was thinking of the purchase of sale agreement with DCR Phoenix, as well as the agreements by which DCR undertook to be the NCC's agent before city hall in the proceedings.

Mr. Beaudry: That is in the same agreement.

Senator Cools: That is one agreement. Could you make the agreement between NCC and DCR Phoenix available to this committee?

Le sénateur Kinsella: Quelle est la rémunération de chaque membre et qui l'établit?

M. Beaudry: Nous avons récemment révisé la rémunération des membres. Premièrement, ils ne sont pas payés pour les séances régulières auxquelles ils assistent en tant que membres du conseil, mais pour le travail supplémentaire qu'ils accomplissent, s'ils siègent au sein d'un comité ou exercent une charge, par exemple. Ainsi, le vice-président de la CCN reçoit une rémunération, si je ne me trompe, de 8 000 $ par an. Je vous donne une évaluation de ces salaires. Je pourrais vous donner les chiffres exacts si vous le souhaitez.

Le sénateur Kinsella: C'est la Commission et non le Conseil du Trésor qui l'approuve, n'est-ce pas?

M. Beaudry: C'est le Conseil du Trésor qui l'approuve.

Le sénateur Kinsella: À combien s'élève la rémunération du président de la Commission?

M. Beaudry: À environ 196 000 $.

Le sénateur Kinsella: Est-ce un poste de niveau DM2?

M. Beaudry: DM2 ou DM3.

Le sénateur Kinsella: Est-ce que le budget de fonctionnement comprend un poste pour les dépenses de représentation?

M. Beaudry: Pas vraiment. Il y a certaines dépenses qui sont engagées. Je peux vous dire que les médias se font un devoir, tous les ans, de vérifier toutes les dépenses du président de la Commission de la Capitale nationale. Ils vérifient tout.

Le sénateur Kinsella: Le Conseil du Trésor doit approuver la présentation relative au budget des dépenses de la CCN. Est-ce qu'il utilise une formule microéconomique pour calculer les rémunérations, ou est-ce la Commission qui se charge de cette tâche?

M. Beaudry: Non, il y a un rapport qui est déposé. Le comité formule des recommandations au ministre du Conseil du Trésor et celui-ci y donne suite. La rémunération est accordée, qu'elle soit approuvée ou non.

Le sénateur Cools: Monsieur Beaudry, vous avez fait allusion à une entente entre la CCN et DCR Phoenix. Pouvez-vous nous fournir des copies du contrat de vente et de toutes les autres ententes entourant le dossier dont est saisi le conseil municipal? Pouvez-vous fournir des copies de ces documents au comité?

M. Beaudry: Je ne comprends pas vraiment la deuxième partie de votre question. Ce terrain n'a fait l'objet d'aucune entente avec le conseil municipal.

Le sénateur Cools: J'ai peut-être mal compris. Il n'y a peut-être qu'une seule entente. Je faisais allusion au contrat de vente conclu avec DCR Phoenix, et aux ententes en vertu desquelles DCR s'engage à représenter la CCN auprès du conseil municipal dans ce dossier.

M. Beaudry: C'est la même entente.

Le sénateur Cools: C'est la même. Pouvez-vous fournir au comité une copie de l'entente conclue entre la CCN et DCR Phoenix?

Mr. Beaudry: Yes.

Senator Cools: My next question allows you to amplify on what you have said in respect of Moffatt Farm: that the city staff agreed with you but city council did not — and city council are the elected representatives. It has concerned many members of the committee that the NCC seems to be on a collision course with city council and with the citizens of Ottawa.

You said as well that Moffatt Farm is not really a park. Yet both official plans — the regional official plan and the city's official plan — clearly show Moffatt Farm designated as waterfront, open space, green space and environmentally sensitive area. In your response to Senator Mahovlich you did not say that the areas you pointed out on the map are environmentally sensitive areas.

I just want to put on the record that in fact all the designations within the entire regulatory frameworks, and all the official plans, have shown very clearly for a substantial amount of time that Moffatt Farm is deserving and needy of the highest levels of protection as a piece of property. In addition to that, Moffatt Farm is also a part of the Rideau Canal waterway system.

Mr. Beaudry, you have been on a collision course with city hall to the extent that you are unhappy with the decision that the city council made, to the extent that you have indicated you are not accepting that decision and that you have appealed that decision to the Ontario Municipal Board, which you appealed before the city hall proceedings was completed. In fact, you did a premature application to the Ontario Municipal Board.

To the extent that you have said all of those things, with all fairness to the record and to the committee, you have to explain to us in terms that this committee can understand, in terms of the planning regulatory framework and in terms of helping this committee why you have placed the NCC — a commission of Her Majesty's lands — as a suppliant before the Ontario Municipal Board, where in fact under the guise of asking the Ontario Municipal Board to overturn a city council decision, you are asking a provincial body to decide the destiny and the use of federal park lands, lands that are vested in Her Majesty's name.

To the extent of all of the things you have related and reiterated before us today, I think, Mr. Beaudry, you owe this committee a firm and sound explanation of why City Hall opposed the rezoning of Moffatt Farm, why city council decided not to grant the NCC its wishes and application, and why the city council — except for one vote — almost unanimously voted down your application to rezone. I would like you to tell this committee why City Hall and city council acted as they did, and why they adopt the position of denying this application.

It has been my understanding that the NCC is constituted as a peculiar creature in a peculiar public trust for the protection of public lands. One of the expectations, — particularly in a protocol — is that the NCC should defer to City Hall and to the city council on local planning issues. Instead, we are in a major confrontation, which is extremely expensive. No one asked you today about the cost of financing these legalistic, mechanical

M. Beaudry: Oui.

Le sénateur Cools: J'aimerais maintenant avoir des précisions au sujet de ce que vous avez dit concernant la ferme Moffatt: vous avez laissé entendre que les employés municipaux étaient d'accord avec vous, mais pas le conseil municipal — et le conseil municipal est composé de représentants élus. De nombreux membres du comité ont l'impression que la CCN s'est engagée dans une bataille avec le conseil municipal et les citoyens d'Ottawa.

Vous avez dit, en outre, que la ferme Moffatt n'est pas vraiment un parc. Or, d'après les plans officiels — le plan officiel régional et le plan officiel de la ville — la ferme Moffatt est désignée comme un espace ouvert, un espace vert situé au bord de l'eau, une zone écologiquement fragile. Vous n'avez pas dit, en réponse à une question du sénateur Mahovlich, que les terrains indiqués sur la carte étaient des zones écologiquement fragiles.

Je tiens tout simplement à dire, aux fins du compte rendu, que toutes les désignations établies selon les cadres de réglementation, et tous les plans officiels indiquent très clairement, depuis très longtemps, que la ferme Moffatt doit absolument être protégée. Par ailleurs, la ferme Moffatt fait également partie de la voie navigable du canal Rideau.

Monsieur Beaudry, vous êtes en conflit avec le conseil municipal parce que vous êtes insatisfait de la décision qu'il a prise. Vous avez dit que vous n'acceptez pas sa décision et vous avez interjeté appel auprès de la Commission des affaires municipales de l'Ontario, avant même que le conseil municipal ne termine son étude du dossier. En fait, vous avez agi prématurément en interjetant appel auprès de la Commission des affaires municipales de l'Ontario.

Compte tenu des déclarations que vous avez faites, et pour être juste envers le comité, vous devez, aux fins du compte rendu, nous expliquer très clairement, en vous appuyant sur le cadre de réglementation et de planification, pourquoi la CCN — une commission chargée de protéger les terres de Sa Majesté — a interjeté appel devant la Commission des affaires municipales de l'Ontario? En fait, sous prétexte de demander à la Commission de rejeter une décision prise par le conseil municipal, vous demandez à un organisme provincial de décider du sort et de l'utilisation de terres fédérales, terres qui appartiennent à Sa Majesté.

Compte tenu de tout ce que vous avez dit et répété devant nous aujourd'hui, je pense, monsieur Beaudry, qu'il est de votre devoir de nous expliquer en termes clairs pourquoi la ville s'oppose au rezonage de la ferme Moffatt, pourquoi le conseil municipal a décidé de rejeter la demande de la CCN, et pourquoi le conseil municipal — sauf un membre — a rejeté presque à l'unanimité votre demande de rezonage. Je veux savoir pourquoi la ville et le conseil municipal ont agi comme ils l'ont fait, et pourquoi ils ont rejeté cette demande.

Je crois comprendre que la CCN est un organisme particulier qui a le mandat public de protéger les terres de la Couronne. On s'attend — surtout quand un protocole existe déjà — à ce que la CCN se soumette aux décisions de la mairie et du conseil municipal pour tout ce qui touche à la planification locale. Au lieu de cela, nous assistons à un affrontement majeur, qui coûte très cher. Personne, aujourd'hui, n'a posé de questions au sujet des

exercises. I would like you to tell us why City Hall declined and denied the application to alter the zoning from parkland or from green space or from whatever.

I would also like you to explain your statement that you would offer Moffatt Farm to City Hall, but you wish to offer it at market value. That says that you will sell that piece of land to City Hall, but first the city council, as the lawful authority that makes decisions about zoning, must rezone it to obtain a value 20 times what it is currently zoned. Then City Hall or city council should buy that land from the NCC at that very inflated price.

I call that land speculation or distortion of prices. I have a bit of a problem with it because whether it is taxpayers at City Hall or municipal taxpayers or federal taxpayers, at the end of the day, it is the public who owns that land. In point of fact, you are asking one section of the public purse to underwrite and finance a piece of a land as against another section of the public purse.

The Chairman: I hope Mr. Beaudry does not ask you to repeat the question.

Senator Cools: It is very complex.

The Chairman: You have asked Mr. Beaudry to amplify his position. In addition, you have made a number of specific statements to which I think he would want to reply. In all fairness, the committee will have to sit still for this reply, which will, I suppose, take at least as much time as the question took, after which I am going to adjourn the committee, with apologies to Senator Ferretti Barth, because we do have an in camera on future business following this.

Senator Cools: Maybe we should come out of in camera. There are many observers here today who would be awaiting the outcome of our in camera discussion.

The Chairman: Our *in camera* discussions have to do with an entirely different issue. Although I will ask you to turn over in your minds where we will proceed on this subject. There will be no decision on that today.

Mr. Beaudry, you may proceed.

Mr. Beaudry: I will try to answer that, Senator Cools. First, I do not think NCC has any responsibility whatsoever to the citizens of Ottawa concerning local parks. I believe that we manage federal property and, as such, we have provided for the citizens of Ottawa and the people of the whole of Canada. We manage Hampton Park, Rockcliffe Park, Confederation Park, Major's Hill Park, Commissioners Park, Hog's Back Park, Vincent Massey Park, Kingsview Park, Riverain Park and Rockliffe Park on the Ottawa side only. Those parks, we feel, are of national interest.

The City of Ottawa has a responsibility to provide local parks for its citizens. This piece of property is not a park. The city is aware of that because the veterans acquired it in 1945 for housing

coûts qu'entraînent toutes ces démarches légales et techniques. J'aimerais savoir pourquoi la ville a refusé et rejeté la demande visant à rezoner ce parc ou cet espace vert, appelez-le comme vous voulez.

Par ailleurs, vous avez déclaré que vous étiez prêt à vendre la ferme Moffatt à la ville, mais au prix du marché. Cela veut dire que vous allez vendre ce terrain à la ville, sauf qu'il faut d'abord que le conseil municipal, qui détient l'autorité légale de prendre des décisions de zonage, modifie le zonage du terrain pour que vous puissiez obtenir un prix 20 fois supérieur à sa valeur actuelle. Ensuite, la ville ou le conseil municipal pourra acheter ce terrain de la CCN, mais à un prix très gonflé.

C'est ce que j'appelle de la spéculation foncière ou à de la distorsion de prix. J'ai du mal à accepter un tel raisonnement, puisque c'est le public, en tant que contribuable municipal ou fédéral, qui, au bout du compte, est le propriétaire de ce terrain. En fait, vous demandez qu'on utilise une partie des fonds publics pour financer une parcelle de terre, plutôt qu'un autre secteur du Trésor public.

Le président: J'espère que M. Beaudry ne vous demandera pas de répéter la question.

Le sénateur Cools: Elle est très complexe.

Le président: Vous avez demandé à M. Beaudry d'expliquer la position qu'il a adoptée. Vous avez également fait un certain nombre de commentaires auxquels il souhaitera répondre. En toute justice, le comité devra écouter attentivement la réponse qui, je suppose, prendra au moins autant de temps que la question elle-même. Je suspendrai ensuite la séance, en m'excusant auprès du sénateur Ferretti Barth, puisque nous devons nous réunir à huis clos pour discuter de nos travaux futurs.

Le sénateur Cools: On ne devrait peut-être pas siéger à huis clos. Il y a beaucoup de personnes, aujourd'hui, qui vont attendre de connaître le résultat de nos discussions à huis clos.

Le président: Nos discussions à huis clos portent sur un sujet totalement différent. Toutefois, je vais vous demander de songer à la façon dont nous allons procéder dans ce dossier. Aucune décision ne sera prise aujourd'hui.

Monsieur Beaudry, vous avez la parole.

M. Beaudry: Je vais essayer de répondre à votre question, sénateur Cools. D'abord, à mon avis, la CCN n'a aucune responsabilité à l'égard des citoyens d'Ottawa pour ce qui est des parcs locaux. Nous administrons les biens immobiliers fédéraux, et je pense que nous travaillons pour le bien des citoyens d'Ottawa et de l'ensemble des habitants du Canada. Nous administrons le parc Hampton, le parc Rockliffe, le parc de la Confédération, le parc Major, le parc des Commissaires, le parc Hog's Back, le parc Vincent Massey, le parc Kingsview et le parc Riverain du côté d'Ottawa. Ces parcs sont d'intérêt national.

La Ville d'Ottawa est chargée d'administrer les parcs locaux au nom de ses citoyens. Ce terrain n'est pas un parc. La ville en est consciente, puisque les anciens combattants en ont fait

veterans coming out of World War II. After 20 years, the veterans decided they would not pursue this housing project, but it was acquired for that specific purpose back in 1945.

That same piece of land was sold to the NCC in 1965. The City of Ottawa, back in the early 1980s, had considered buying the area to make a park. They decided not to pursue this. In 1998, the NCC, in its new plan, in its new law, decided it would leave it protected as a potential capital park for the area. As I explained before, that area is already well served by Hog's Back Park, Vincent Massey and Moony's Bay, which is now managed by the city, but owned by the NCC. We felt that for the purpose of the NCC and national interest that piece of property was not to be developed as a park by the National Capital Commission.

With respect to the value of the land, it is Treasury Board's policy. We would be totally irresponsible towards the people of Canada if we were to sell the land at less than potential value. That is why, having concluded that the property is surplus for our programming and our use, we want to get the best possible price for it because this money will serve the people of Canada — not only the people of Carleton Heights, but the people of the whole of Canada.

When we repair Champlain Bridge, it is for all the people of Canada, not for only one community. When we build Confederation Boulevard, it is for the benefit of all the people of Canada. The money coming out of the A and D fund that we are managing is used exactly for that purpose.

I recognize that the people of Carleton Heights are citizens like every other citizen in the country. They have a right to be served like any other citizen in the country. The people in this area here are using all of the facilities that the NCC has been providing for the past 100 years. All those parks, pathways, parkways and Winterlude, which are supported by federal money, are being used to the extent of 85 per cent by the people of this region. Not too many people in Nova Scotia, British Columbia, Riviera de Loup, Quebec, and Norway Bay use these facilities. They are being used by the people in this area and paid for with federal money. We consider that when it becomes a local issue, at that point it is not NCC's responsibility to provide these parks for local issues.

That is why we did not want to sell it at the value of a park. Even at that, Senator Cools, we have agreed to pay the city $650,000 for 2.5 acres of land that has similar zoning on a waterway to which I referred earlier. Yet, the city has offered us $400,000 for 84 acres of land at Moffatt Farm. Do you feel this is reasonable? I do not think it is reasonable.

Senator Cools: I was hoping that we were going to be told the reasons why city council declined the application by NCC and DCR Phoenix.

l'acquisition en 1945 pour y construire des logements à l'intention des anciens combattants de la Deuxième Guerre mondiale. Or, ils ont décidé, au bout de 20 ans, de mettre un terme au projet. Toutefois, ce terrain a été acheté à cette fin précise, en 1945.

Ce même terrain a été vendu à la CCN en 1965. La Ville d'Ottawa avait envisagé de l'acheter au début des années 80 pour en faire un parc. Or, elle a décidé de ne pas le faire. En 1998, la CCN, s'appuyant sur un nouveau plan et une nouvelle loi, a décidé de protéger le terrain puisqu'il pourrait éventuellement être transformé en parc. Comme je l'ai déjà expliqué, ce secteur est déjà bien desservi puisqu'on y trouve le parc Hog's Back, le parc Vincent Massey et Mooney's Bay, qui est maintenant administrée par la ville, mais qui appartient toujours à la CCN. Nous avons jugé que, dans l'intérêt national, la CCN ne transformerait pas ce terrain en parc.

Pour ce qui est de la valeur du terrain, nous nous conformons à la politique du Conseil du Trésor. Nous ferions preuve d'irresponsabilité envers le peuple canadien si nous vendions ce terrain à un prix inférieur à sa valeur marchande éventuelle. C'est pourquoi, ayant conclu que ce terrain est excédentaire, nous voulons obtenir le meilleur prix possible pour celui-ci parce que cet argent sera utilisé au nom du peuple canadien — non seulement des résidants de Carleton Heights, mais de l'ensemble des Canadiens.

Quand nous effectuons des réparations au pont Champlain, nous le faisons pour le bien de tous les Canadiens, pas seulement pour le bien des habitants d'une collectivité. Quand nous avons conçu le boulevard de la Confédération, nous l'avons fait pour le bien de l'ensemble des Canadiens. L'argent qui provient du fonds A et D est utilisé exactement à cette fin.

Je sais que les résidants de Carleton Heights sont des citoyens au même titre que les autres Canadiens. Ils ont les mêmes droits que n'importe quel autre citoyen canadien. Les gens qui habitent ce secteur utilisent toutes les installations mises à leur disposition par la CCN depuis 100 ans. Tous les parcs, sentiers, promenades et festivals comme Bal de neige sont financés par le gouvernement fédéral, et 85 p. 100 des habitants de la région en profitent. Il n'y a pas beaucoup de gens en Nouvelle-Écosse, en Colombie-Britannique, à Rivière-du-Loup, au Québec, et à Norway Bay qui y ont accès. Les habitants de la région, eux, ont accès à ces installations qui sont financées par les deniers publics. À notre avis, la CCN n'a pas pour mandat d'aménager des parcs qui présentent un intérêt local.

Voilà pourquoi nous ne voulons pas vendre ce terrain comme s'il s'agissait d'un parc. J'ajouterais, sénateur Cools, que nous avons accepté de verser à la ville 650 000 $ pour 2,5 acres de terrain situées le long d'une voie navigable et dont le zonage est le même. J'en ai parlé lus tôt. Or, la ville nous a offert 400 000 $ pour 84 acres de terrain à la ferme Moffatt. Est-ce que vous trouvez cela raisonnable? Moi, pas.

Le sénateur Cools: J'espérais que vous alliez nous dire pourquoi le conseil municipal a rejeté la demande de la CCN et de DCR Phoenix.

The Chairman: I do not think the Chairman of the NCC can properly answer that question. He may be able to surmise or he may be able to tell you what is already on the public record. He cannot speak for city council.

Senator Cools: No, but he can tell us what they told him. He can tell us what his position was. We want to know why. I put the question initially.

Mr. Beaudry: I will try to answer this. Generally, the City of Ottawa always likes to keep NCC's land as open land with no zoning. Why? Because they can use it for their own purpose. I do not think this is fair. We have said to the city, "When we do not feel it is fair, we are going to go to the OMB."

Amongst other cases that we have taken to the OMB are: Concord and Echo, Innes and Blair, Heron and Walkley, Hawthorne and Walkley and the Lebreton Flats OPAs. Each time we were successful at the OMB, because OMB felt that the city was not being fair to the NCC as far as zoning was concerned.

Senator Cools: In his opening remarks, the Chairman of the National Capital Commission referred to a document written by Glen Shortliffe entitled "The National Capital Commission, Enhancing Relations: A Report." I would like to make sure this document is properly before the committee.

From what I can see, a substantial part of this committee's report concerns the need of the National Capital Commission to enhance relations with local governments and with the citizens of Ottawa.

The Chairman: We will circulate it. We have gone a quarter of an hour over time, and I have lost four senators already.

Senator Cools: My last statement is for the record. I will be continuing with these statements. As far as I am concerned, the fact that the National Capital Commission is before the Ontario Municipal Board as a supplicant is an unparliamentary matter. It is not consistent or consonant with the public character and public purpose that the National Capital Commission is supposed to fulfil as a creature of parliament created by an act of the Parliament of Canada.

More than anything, I am now totally convinced that the National Capital Act needs a total overhaul and a total revision, if not a total rewrite. I was not totally convinced of that at all before but I am now.

Senator Kinsella: If I can ask a supplementary on the map. Is Prince of Wales Highway 16?

Mr. Beaudry: It used to be.

Senator Kinsella: That is one of the main arteries in the city.

The Chairman: This kind of information you can get outside the committee.

Le président: Je ne pense pas que le président de la CCN soit en mesure de répondre à cette question. Il peut émettre des hypothèses ou vous dire ce qui relève déjà du domaine public, mais il ne peut parler au nom du conseil municipal.

Le sénateur Cools: Non, mais il peut nous dire ce que ce dernier lui a dit. Il peut nous exposer sa position. Nous voulons des explications. C'est la question que j'ai posée au départ.

M. Beaudry: Je vais essayer d'y répondre. De manière générale, la Ville d'Ottawa aime bien que les terrains de la CCN demeurent des espaces ouverts non zonés. Pourquoi? Parce qu'elle peut les utiliser à ses propres fins. Je trouve cela injuste. Nous avons dit à la ville: «Quand nous allons juger que vos décisions sont injustes, nous allons nous adresser à la Commission des affaires municipales de l'Ontario.»

Nous avons soumis d'autres cas à la Commission: Concord et Echo, Innes et Blair, Heron et Walkley, Hawthorne et Walkley et les OPA des plaines LeBreton. Chaque fois, nous avons eu gain de cause, parce que la Commission estimait que la ville traitait la CCN injustement pour ce qui est du zonage.

Le sénateur Cools: Dans sa déclaration liminaire, le président de la Commission de la Capitale nationale a fait allusion à un rapport de Glen Shortliffe qui s'intitule: «La Commission de la Capitale nationale: Vers des relations meilleures». J'aimerais que ce document soit déposé auprès du comité.

D'après ce que je peux constater, le rapport du comité traite essentiellement du besoin qu'a la Commission de la Capitale nationale d'améliorer ses relations avec les administrations locales et les citoyens d'Ottawa.

Le président: Nous allons le distribuer. Nous avons prolongé la réunion d'une quinzaine de minutes, et j'ai déjà perdu quatre sénateurs.

Le sénateur Cools: Je souhaite faire un commentaire aux fins du compte rendu. Je vais continuer de m'occuper de ce dossier. En ce qui me concerne, le fait que la Commission de la Capitale nationale ait interjeté appel devant la Commission des affaires municipales de l'Ontario va à l'encontre de la tradition parlementaire. Cela ne cadre pas du tout avec le mandat d'intérêt public que la Commission de la Capitale nationale est censée remplir en tant qu'organisme créé par une loi du Parlement du Canada.

Je suis maintenant totalement convaincue que la Loi sur la Capitale nationale doit être modifiée en profondeur, voire réécrite. Je n'en étais pas vraiment convaincue avant, mais maintenant, oui.

Le sénateur Kinsella: J'aimerais poser une question supplémentaire. Est-ce que la promenade Prince-de-Galles est, en fait, l'autoroute 16?

M. Beaudry: C'est comme cela qu'on l'appelait dans le passé.

Le sénateur Kinsella: C'est une des principales artères de la ville.

Le président: C'est le genre d'information qu'on peut obtenir ailleurs qu'au comité.

Mr. Beaudry: Highway 16 now is the new highway.

The Chairman: I am adjourning the committee. We now have an in camera meeting to hold. We must move on because there are caucuses and other things happening in this town. I will adjourn this meeting. Thank you, Mr. Beaudry and senators.

The committee adjourned.

M. Beaudry: La nouvelle autoroute porte maintenant le nom de l'autoroute 16.

Le président: Je vais lever la séance. Nous devons maintenant nous réunir à huis clos et poursuivre nos travaux, parce qu'il y a des caucus et autres réunions dans cette ville. Je vais lever la séance. Monsieur Beaudry, sénateurs, merci.

La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Poste-payé
Lettermail Poste-lettre
1782711
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:

Communication Canada – Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:

Communication Canada – Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9

WITNESSES

From the National Capital Commission:

Mr. Marcel Beaudry, Chairman;

Mr. Curry Wood, Vice-President, Capital Planning and Information Management Branch;

Ms Micheline Dubé, Vice-President, Corporate and Information Management Services Branch.

TÉMOINS

De la Commission de la Capitale nationale:

M. Marcel Beaudry, président;

M. Curry Wood, vice-président, Direction de l'aménagement de la capitale et de la gestion de l'immobilier;

Mme Micheline Dubé, vice-présidente, Direction des services généraux et de la gestion de l'information.

Available from:
Communication Canada – Canadian Government Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9
Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

En vente:
Communication Canada – Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9
Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca